

# LA PRESSE

# LES BLACKHAWKS CHAMPIONS

COUPE STANLEY

SPORTS



Johnny Oduya et Corey Crawford célèbrent la victoire des Blackhawks de Chicago sur les Bruins de Boston.

PHOTO ADAM HUNGER, REUTERS

## SPECTACLE AU PARC MAISONNEUVE L'ORAGE, PUIS LA FÊTE

ARTS



Invité-surprise de la Fête nationale au parc Maisonneuve, Karim Ouellet a interprété son succès *L'amour*.

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND LA PRESSE

## CHEVEUX AU VENT

L'expert et le néophyte font un retour remarqué au volant d'une Beetle décapotable.

AUTO

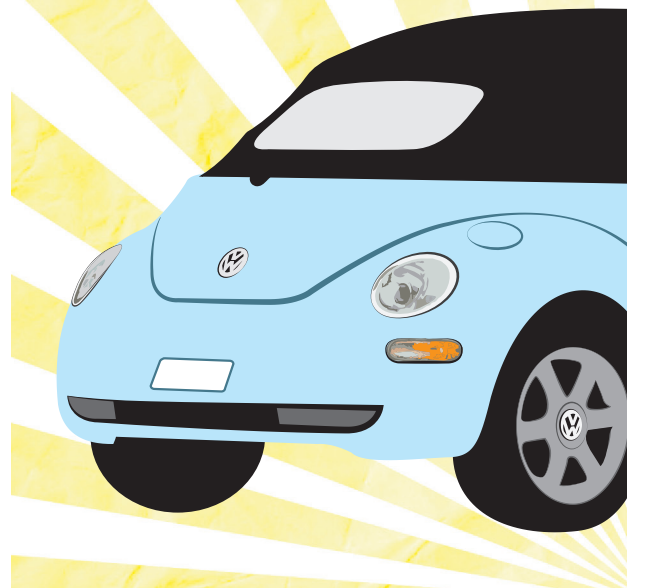


ILLUSTRATION LEILA ALEXANDRE, LA PRESSE

Anne O'Donnell et son chien Olivia cherchent de la moisissure dans une école de Saint-Hubert.

## CHANGER D'AIR

La liste des écoles aux prises avec des moisissures et une mauvaise qualité de l'air s'allonge. Et le gouvernement ignore l'étendue du problème.

PAGES A2 ET A3



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

## LES INVESTISSEURS DÉSERTEENT LES MARCHÉS ÉMERGENTS

AFFAIRES

## SORELLA COUPABLE DES MEURTRES DE SES FILLES

PAGE A8



PHOTO REUTERS

## LA CAVALE D'EDWARD SNOWDEN IRRITE WASHINGTON

RICHARD HÉTU PAGE A16

**coupe ROGERS** présentée par **BANQUE NATIONALE** 2-11 AOÛT 2013 STADE UNIPRIX, MONTRÉAL  
CoupeRogers.com

**MON CLIN D'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
À la radio, quelle est la différence entre un classique de Noël et un classique québécois ? Un classique de Noël joue un mois par année, un classique québécois joue une journée par année. Hier.

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



L-V 6 21924 98765 1

## LA LIBERTÉ VOUS VA BIEN.

Cet été, prenez un nouveau départ sans lunettes ni verres de contact.

À partir de 490 \$ par œil\*

Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou à [lasikmd.com](http://lasikmd.com)

**LASIK MD**  
VISION



\*Les prix peuvent varier sans préavis et varient selon la prescription. Correction des défauts de vision de 1,50 à 2,50 dioptries par œil. Une intervention est requise pour bénéficier de ces tarifs. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

## MOISSURES DANS LES ÉCOLES

## LA PRÉOCCUPATION

Des dizaines de millions de dollars engloutis en travaux et en investigation, des écoles fermées, des élèves et des enseignants malades. Mais aucune solution magique à l'horizon. Les problèmes de moisissures et de mauvaise qualité de l'air dans les écoles constituent une véritable patate chaude, tant pour les commissions scolaires que pour le gouvernement.



Au moins huit écoles sont actuellement fermées dans la province en raison de moisissures et de la mauvaise qualité de l'air, dont six à Montréal.



PASCAL BRETON

La liste des écoles aux prises avec des moisissures et des problèmes de qualité de l'air s'allonge constamment au Québec, particulièrement à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Pourtant, le gouvernement ignore l'étendue du problème.

Au ministère de l'Éducation, il n'existe aucune liste exhaustive des écoles

touchées. Il n'y a pas de plan d'intervention non plus, a constaté *La Presse* à la suite d'une demande d'accès à l'information.

Au mieux, les commissions scolaires auront en main un guide de gestion des problèmes de qualité de l'air d'ici l'automne prochain. Un «comité technique» réunissant entre autres des intervenants du ministère de la Santé, du ministère de l'Éducation, de la santé publique et des commissions scolaires a en effet été mis sur pied à la fin de 2012 pour se pencher sur la problématique.

Pourtant, la qualité de l'air est «certainement la

problématique de l'heure» dans les écoles, affirme le D<sup>r</sup> Louis Jacques, médecin à la Direction de la santé publique de Montréal.

Le problème ne se limite pas au Québec. Que ce soit en Europe ou aux États-Unis, les mêmes problématiques éclatent au grand jour dans les écoles, avec les mêmes préoccupations.

Dans son cabinet, le D<sup>r</sup> Jacques rencontre chaque jour des travailleurs dont la santé est affectée par les moisissures dans leur milieu de travail. Parmi eux, un grand nombre d'enseignants.

Le problème est sérieux, dit-il. «Plus on va repousser aux générations futures ce problème, plus il va devenir énorme et moins les politiciens vont vouloir s'y attarder. Mais on n'aura pas le choix. Il va falloir faire quelque chose, sinon c'est 100% du parc d'établissements qui va être touché.»

Au moins huit écoles sont actuellement fermées dans la province en raison de moi-

ssures, et des investigations plus poussées doivent permettre d'évaluer l'ampleur des dégâts.

La situation est incertaine dans plusieurs autres établissements, dont les écoles Louis-Riel, Des Nations et Sainte-Lucie, où des travaux majeurs seront réalisés en 2014.

Le gouvernement est plutôt silencieux sur la question des problèmes d'air dans les écoles. La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, s'est dite préoccupée par la situation. Pour Montréal, elle a dégagé 10 millions pour aider à la reconstruction de l'école Saint-Gérard, mais a indiqué que la CSDM doit puiser dans son budget pour les autres écoles.

#### Un déficit d'entretien de longue date

Il y a quelques années, le gouvernement a augmenté l'enveloppe budgétaire allouée à la réfection, l'entretien et le maintien des écoles dans toute la province afin

de chauffage désuets. Et cela ne tient pas compte des urgences à régler, lorsque des problèmes de qualité de l'air sont découverts dans des écoles.

Au total, la CSDM a à l'œil une trentaine d'écoles jugées prioritaires dans le cadre de son Programme de qualité de l'air. Annoncé en mai 2012 au coût de 68 millions, le programme a permis d'inspecter à ce jour une centaine d'écoles.

Dès son annonce, il y a un an, la CSDM comptait sur une intervention financière de Québec pour l'aider. «Les discussions continuent», explique le président de la CSDM, Daniel Duranleau, en reconnaissant toutefois que la commission scolaire «ne pourra pas arriver à faire une bonne job si la question des ressources supplémentaires n'est pas au rendez-vous».

Bonne nouvelle, toutefois : la CSDM a appris au cours des derniers jours que le Ministère lui alloue encore cette année un budget pour le maintien des bâtiments. La somme serait d'au moins 50 millions.

Le dossier des moisissures est délicat. À quel moment faut-il fermer une école? Reloger les élèves? Dans certains cas, une meilleure ventilation des classes et un nettoyage plus assidu permettent de résorber les malaises qui semblent liés à la qualité de l'air.

C'était d'ailleurs l'une des recommandations du Vérificateur général du Québec, qui a publié un rapport à ce sujet l'automne dernier.

La décision de fermer une école et de déménager les élèves et le personnel doit être mûrement réfléchie, explique M. Duranleau. «Il s'agit quand même de grosses décisions. On ne veut pas que la moitié de Montréal soit démolie parce que c'est vieux.»

#### Au total, la Commission scolaire de Montréal a à l'œil une trentaine d'écoles jugées prioritaires dans le cadre de son Programme de qualité de l'air.

ssures et de la mauvaise qualité de l'air, dont six à Montréal.

L'école Saint-Gérard, dans le quartier Villeray, et l'école Baril, dans Hochelaga-Maisonneuve, seront démolies et reconstruites. La CSDM rencontre d'ailleurs les parents des élèves de l'école Baril ce soir pour faire le point sur la situation.

Toujours dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le sort des écoles Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus est encore inconnu. Ces écoles sont également fermées en

de résorber le déficit d'entretien des bâtiments d'ici 2022. Les commissions scolaires se plaignaient d'un manque de ressources.

Cette enveloppe ne sera visiblement pas suffisante, du moins à Montréal. La CSDM compte le parc immobilier le plus vieux. Le laisser-aller pendant plusieurs années a causé un déficit difficile à rattraper.

Il manque encore des dizaines de millions de dollars pour venir à bout de toutes les toitures à réparer, des fenêtres à changer, des systèmes de

OYSTER PERPETUAL EXPLORER II

CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS  
2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

ROLEX

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

#### SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 11	Horaire télévision	AFFAIRES 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 9	Loteries	A12
Bourses	AFFAIRES 7	Monde	A16
Débats	A17	Personnalité	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 9	Petites annonces	AFFAIRES 8

#### Météo

Possibilités d'orages, maximum 29, minimum 21. AFFAIRES 8

# DE L'HEURE



PHOTO ANNE GAUTHIER, LA PRESSE



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le sort de l'école Saint-Nom-de-Jésus est encore inconnu. L'établissement est fermé en raison de moisissures, et des investigations plus poussées doivent permettre d'évaluer l'ampleur des dégâts.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Il aura fallu des années et des recherches poussées, dont l'intervention d'un chien renifleur, pour comprendre qu'il y avait bel et bien un problème de qualité de l'air dans certaines écoles.

## Des tests d'air controversés

Le cas de l'école Harfang-des-Neiges, à Pierrefonds, est éloquent. Le personnel et les élèves de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys se sont plaints pendant des années de problèmes de santé qu'ils associaient aux moisissures. Les tests de prélèvement d'air ne révélaient pourtant rien.

Il aura fallu des années et des recherches poussées, dont l'intervention d'un chien renifleur, pour comprendre qu'il y avait bel et bien un problème de qualité de l'air.

Il n'est pas rare que les tests d'air entraînent des «faux négatifs». Même s'ils sont populaires dans les écoles, ces tests sont d'ailleurs remis en question par plusieurs. En effet, les experts n'ont pas tous la même qualification, l'interprétation des résultats varie d'une firme à l'autre, il n'existe pas de standardisation uniforme et, surtout, la fiabilité des tests est souvent mise en doute.

Alors que valent les tests d'air?

«Les tests d'air ne devraient jamais être pris isolément. [...] La littérature scientifique est claire à ce sujet. Il faut tenir compte d'un ensemble d'informations. L'historique d'un bâtiment, l'historique des plaintes, l'état de santé des gens, l'inspection du bâtiment et les mesures d'humidité des matériaux sont les éléments les plus déterminants. Tant que ces problèmes n'ont pas adéquatement été corrigés, on peut m'apporter n'importe quel test d'air qu'on voudra, je ne peux pas, scientifiquement, conclure qu'il n'y a pas de problème sur la base d'un simple test», affirme le D<sup>r</sup> Louis Jacques, médecin à la Direction de la santé publique de Montréal.

Les moisissures cachées à l'intérieur des murs, invisibles, sont-elles nocives?

«On entend dire que les moisissures cachées, ce n'est pas grave. C'est archifaux. [...] Même si l'eau a cessé de couler, elle peut avoir causé une contamination qui est restée à l'intérieur des structures, et les contaminants persistent dans une fine poussière», poursuit le D<sup>r</sup> Jacques.

«Tout dépend s'il y a une circulation et une prise d'air qui font en sorte que les champignons se retrouvent en contact avec l'air ambiant. Ils ont souvent tendance, avec le temps, à sortir vers l'extérieur. Le bois contaminé va finir par contaminer le plâtre et sortir», soutient Horacio Arruda, directeur national de santé publique du Québec.

—Pascale Breton

D<sup>r</sup> Julien

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

# 21

Nombre de plaintes déposées à la CSST au cours des cinq dernières années concernant la qualité de l'air ou la présence de moisissures dans les édifices publics. La moitié de ces plaintes (10) concernent des édifices d'enseignement, des bibliothèques, des laboratoires ou des centres de recherche. Le nombre de plaintes pourrait toutefois être plus élevé, puisque le système de codification en place a certaines limites, précise la CSST.

## IMPACT DES MOISSURES SUR LA SANTÉ :

Les symptômes peuvent d'abord être confondus avec ceux d'un rhume: yeux rouges ou qui piquent, sinusites à répétition, nez congestionné, maux de tête, bronchite. La plupart des problèmes se résorbent ou diminuent grandement si

la personne cesse d'être exposée aux moisissures. Dans certains cas, des problèmes plus graves et récurrents se développent. Les gens n'ont plus de réserve énergétique et de tolérance à l'effort, explique le D<sup>r</sup> Louis Jacques, médecin à la Direction de la santé publique de Montréal. Ces personnes souffrent de fatigue chronique, de douleur chronique dans les membres. Certaines ont même des problèmes sur le plan des fonctions cognitives. Elles ressentent une fatigue mentale, ont plus de difficulté à se concentrer ou à planifier, ou ont des pertes de mémoire.



## Une « catastrophe » pour Hochelaga-Maisonneuve

La fermeture de trois écoles primaires à cause des moisissures dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et le déménagement des élèves dans un autre quartier est une « catastrophe » sur laquelle les élus ferment les yeux, affirme le D<sup>r</sup> Gilles Julien.

« On a une cohorte d'enfants qui sont à peu près sacrifiés », dénonce le pédiatre social, visiblement désespéré. Il s'explique mal l'indifférence généralisée dans laquelle semble se vivre la situation d'Hochelaga-Maisonneuve.

Le centre Assistance d'enfants en difficulté du D<sup>r</sup> Julien est situé dans la rue Adam, à quelques jets de pierre des écoles condamnées. Depuis que les élèves sont transportés en autobus dans les écoles secondaires Louis-Riel et Édouard-Montpetit, à plusieurs kilomètres, les choses ont changé.

« On n'est plus capable de donner des services à ces enfants comme on le faisait », dit-il.

Le contact avec les écoles est pratiquement rompu. Quand les élèves fréquentaient les écoles du quartier, les enseignants pouvaient témoigner de ce qui se passait en classe. Ils parlaient au D<sup>r</sup> Julien et à son équipe des difficultés scolaires d'un enfant, de ses problèmes familiaux ou de ses lacunes pour socialiser avec les autres.

Les parents, qui ne se rendent plus dans la cour d'école pour chercher leurs enfants et discuter avec les enseignants, sont aussi moins bien informés.

Le D<sup>r</sup> Julien n'a plus tous les renseignements nécessaires. Le contact avec la communauté, qui permet de connaître la situation d'un enfant, mais aussi de sa famille, est pourtant la base de la pédiatrie sociale.

Ce qui désespère le D<sup>r</sup> Julien, c'est qu'à court terme, la situation risque de ne pas s'améliorer. Il faudra compter au minimum quatre ans avant que l'école Baril ne soit démolie et reconstruite. Les élèves ne seront pas de retour avant.

On ignore toujours ce qu'il adviendra des écoles Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus.

Dans un quartier défavorisé comme Hochelaga-Maisonneuve, où de nombreux enfants vivent dans une situation de grande vulnérabilité, ces années représentent une éternité.

« Les 30 % d'enfants qu'on échappe au Québec, c'est cette clientèle-là et maintenant, on les laisse aller complètement. Pour moi, c'est un désengagement d'une société irresponsable de ses enfants », dénonce le D<sup>r</sup> Julien.

Pour des enfants en situation de vulnérabilité, l'école devient souvent un phare. Un point d'ancrage. Mais les enfants d'Hochelaga-Maisonneuve ont aussi perdu ce repère. Ils sont déracinés de leur école, de leur quartier. Ils doivent s'habituer aux remplaçants, parce que leurs enseignants sont malades en raison des moisissures.

C'est une perte de sécurité importante, estime le D<sup>r</sup> Julien. Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage graves risquent d'être plus touchés. L'impact sur la motivation et les résultats scolaires vont s'en ressentir, prédit-il.

—Pascale Breton

# 5,3 MILLIONS

Somme versée par le ministère de l'Éducation entre 2000 et 2008 pour aider 10 écoles aux prises avec des moisissures. La moitié des écoles appartenait à la commission scolaire Riverside. En 2013, le Ministère a annoncé 10 millions pour la reconstruction de l'école Saint-Gérard, à Montréal, condamnée en raison des moisissures.

—Pascale Breton et Serge Laplante

# Inutile de choisir ses batailles lorsqu'on les gagne toutes !

**Félicitations à l'équipe Audi pour sa victoire — une autre ! — aux 24 Heures du Mans !**

Véritable défi pour les pilotes depuis maintenant 90 ans, l'épreuve légendaire des 24 heures du Mans est l'une des courses les plus exigeantes du monde. Rempporter ce test d'endurance n'est pas une mince affaire, et nous ne pourrions être plus fiers de l'équipe Audi, qui vient de signer une 12<sup>e</sup> victoire en 14 ans. Toutes nos félicitations à l'équipe, mais aussi à vous, admirateurs passionnés; cette grande réussite est aussi la vôtre.

Pour plus d'information sur Audi Canada, visitez [audi.ca](http://audi.ca)





PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Plutôt que de céder la place aux chars allégoriques, les citoyens ont été invités à marcher dans le défilé et ont passé une partie de l'après-midi à fabriquer des marionnettes sur le thème de la créativité québécoise.

## FÊTE NATIONALE

# Au tour des citoyens de défiler

HUGO PILON-LAROSE

Au son des tambours, des violons et des cris joviaux de passants heureux qui se soulaient « bonne Saint-Jean », des milliers de Montréalais se sont rassemblés, hier, dans la rue Sherbrooke pour le traditionnel défilé de la Fête nationale du Québec.

Plusieurs groupes de chanteurs, danseurs, marionnettistes et meneuses de claques, ainsi que de simples

citoyens ont défilé en direction du parc Maisonneuve, où s'est tenu en soirée le grand spectacle animé pour la cinquantième année consécutive par Guy A. Lepage.

### Capitaine Québec

Parmi la foule, un homme sortait du lot. Gilles Lefebvre, 62 ans, mieux connu des habitués du défilé de la Fête nationale sous le surnom de Capitaine Québec, était vêtu de centaines de fleurdelisés, et

zigzagait parmi la foule sur son vélo.

« Je suis ici pour célébrer le Québec. Aujourd'hui, ce n'est pas le temps des chicanes. C'est le temps d'être ensemble, de fêter la diversité que l'on a ici », a expliqué l'homme, qui en est à son 17<sup>e</sup> défilé.

Cette année, la formule utilisée a été modifiée. Plutôt que de céder la place aux chars allégoriques, les citoyens ont été invités à marcher dans la parade et ont passé une partie

de l'après-midi à fabriquer des marionnettes sur le thème de la créativité québécoise.

La fête a attiré de nombreuses familles, même si le mercure a dépassé la barre des 30 degrés et que la chaleur était parfois accablante.

Alexandre Beaulieu, qui habite Montréal-Nord, vendait des crèmes glacées aux enfants et aux parents, dont certains semblaient souffrir de l'humidité accablante. « C'est la première fois que je fais ça, mais

ce ne sera pas la dernière. J'ai vendu en une heure l'équivalent d'une journée complète de travail », a-t-il expliqué.

### La fête des Néo-Québécois

Parmi les gens présents, de nombreux Néo-Québécois ont célébré hier leur première Fête nationale.

« Je suis arrivé de la Chine l'an passé, mais c'est la première fois que je viens ici. Je suis fier d'être présent cette année », a expliqué Ugo Dao, accompagné de sa femme.

« La Fête nationale est le moment de célébrer qui nous sommes, mais sans chicane. On est fier d'être Québécois », a ajouté Richard Héroux, qui paradait avec son vélo et un gigantesque drapeau québécois.

## Météo Violents orages sur le sud du Québec

De violents orages se sont abattus sur le sud-est de la province hier, privant d'électricité jusqu'à 65 000 foyers. Au cours de la soirée, Environnement Canada a émis plusieurs alertes d'orages violents de la Beauce jusqu'en Montérégie en passant par le Lac-Saint-Jean. La plupart de ces alertes ont été levées vers 20 h. Les coupures d'électricité ont surtout affecté les habitants des régions de Lanaudière et de la Montérégie. Vers 21 h, les équipes d'Hydro-Québec avaient pu rétablir le courant pour plus de 10 000 clients. Le temps demeura instable aujourd'hui. D'autres orages sont à prévoir, et le temps restera chaud et humide. Par ailleurs, une tornade a été observée en fin d'après-midi à Villeroie, dans Lotbinière, près de Québec. Aucun dégât important n'a été constaté. Environnement Canada n'a pas encore confirmé qu'il s'agissait bel et bien d'une tornade.

— Annabelle Blais

## Bilan routier Quatre personnes mortes ce week-end

Quatre personnes sont mortes sur les routes du Québec à la suite de quatre accidents survenus au cours du long week-end de la Fête nationale, selon les données de la Sûreté du Québec. En prévision du congé, la Sûreté du Québec (SQ) avait annoncé vendredi qu'elle augmenterait la présence de ses agents sur le réseau routier. Les policiers ont ciblé la vitesse, la conduite avec facultés affaiblies, le port de la ceinture et le cellulaire au volant. Le bilan de la SQ est toutefois demeuré stable par rapport à l'an dernier. En 2012, durant le week-end de la Saint-Jean, quatre personnes avaient perdu la vie dans des collisions routières.

— Annabelle Blais

ADMISSIBLE AU CONCOURS\*

# ÉPARGNEZ GROO 000\$

## UN FORT POTENTIEL POUR YVON

**Beaulieu**

## AMBITIEUX DE NATURE

### PLACEMENT GARANTI DIVERSIFIÉ MONDIAL

UNE OCCASION À SAISIR MAINTENANT

Le Placement garanti Diversifié mondial vous offre la possibilité de tirer parti de fortes hausses des marchés boursiers. Votre capital est 100% garanti.

Rendement annuel potentiel<sup>1</sup>

8,45%	25 000\$ ET PLUS
ILLIMITÉ	250 000\$ ET PLUS

Offre d'une durée limitée.

1 800 CAISSES  
desjardins.com/PGDM

**Desjardins**  
Gestion de patrimoine

Coopérer pour créer l'avenir

<sup>1</sup> Les taux de rendement indiqués sont les taux maximum annuels payables à l'échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance ; le capital est toujours garanti à l'échéance. \*Aucun achat requis. Du 14 avril au 29 juin 2013. Ouvert exclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec, d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., âgés de 18 ans ou plus en date du 14 avril 2013. Règlement en caisse et à desjardins.com/epargnezgros.

## ACTUALITÉS

## GRÈVE DE LA CONSTRUCTION

## Marois nomme un médiateur spécial

ANNABELLE BLAIS

La dame de béton refuse de s'engager dans un bras de fer avec l'industrie de la construction et persiste à privilégier la voie de la négociation pour mettre un terme à la grève qui dure depuis maintenant neuf jours.

Ainsi, plutôt qu'une loi spéciale pour forcer le retour des travailleurs sur les chantiers, la première ministre Pauline Marois a choisi de nommer un médiateur spécial, hier.

Une entente est intervenue dans les secteurs du génie civil et de la voirie, et les discussions se poursuivent avec les représentants du secteur résidentiel, mais l'impasse persiste dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel.

« Il y a des blocages, a reconnu M<sup>me</sup> Marois au cours d'un point de presse. Ils sont apparus hier matin au moment des derniers échanges. » Elle s'en remet maintenant au médiateur, l'ancien sous-ministre du Travail Normand Gauthier, qui a une semaine pour dénouer le conflit.

M<sup>me</sup> Marois repousse ainsi le recours à une loi spéciale. « Ce serait après la semaine prochaine ou la fin de semaine prochaine, a-t-elle prévenu. C'est sûr qu'après une dizaine de jours de grève, de jours ouvrables, c'est absolument le dernier délai à ne pas dépasser. »

Pourtant, il y a quelques jours, la première ministre espérait



Pauline Marois a repoussé hier le recours à une loi spéciale en nommant un médiateur spécial.

encore un règlement avant son départ pour le Mexique demain.

## Reproches de part et d'autre

L'Alliance syndicale a aussitôt fait savoir qu'elle comptait collaborer avec le médiateur, mais elle a affirmé du même souffle que sa position ne changera pas, tout en dénonçant la « mauvaise foi » de l'Association de la construction du Québec (ACQ).

« Les demandes patronales sont restées intactes. Le travail le samedi, l'élargissement de la

plage horaire, le temps et demi [les heures supplémentaires] et la mobilité provinciale sont inacceptables pour nos travailleurs », a expliqué Yves Ouellet, porte-parole de l'Alliance.

En matinée, l'ACQ dénonçait de son côté « l'entêtement des syndicats » et déclarait ne pas avoir d'autre choix que d'envisager la loi spéciale. Mais en fin de journée, l'Association a assuré qu'elle collaborerait à la médiation.

Les deux parties s'entendent donc sur une chose: la

négociation est préférable à une loi spéciale. M<sup>me</sup> Marois a également défendu cette voie en s'appuyant sur l'entente survenue hier matin dans le secteur du génie civil.

Les représentants des patrons et des syndicats se sont entendus sur des augmentations salariales de 2 % cette année et des hausses de 0,1 % les années suivantes, pour atteindre 2,3 % la quatrième année. L'entente de principe doit maintenant être approuvée par les syndiqués et

les membres de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

## L'opposition demande une loi

De leur côté, les partis d'opposition ont dénoncé le manque de leadership de M<sup>me</sup> Marois.

« Tant mieux s'il y a une entente dans le génie civil, mais il faut réaliser que ça ne touche que 40 000 des 175 000 travailleurs en grève, a affirmé le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard. Et le gros des emplois et des investissements est du côté des secteurs qui ne sont pas près d'un règlement. » M. Couillard a rappelé qu'il réclamait déjà la semaine dernière l'intervention d'un médiateur, assortie d'un échéancier de quatre jours.

« On ne peut pas tolérer une deuxième semaine complète de grève », a pour sa part critiqué le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault. On souhaite toujours une négociation, mais il faut un échéancier clair. M<sup>me</sup> Marois a parlé du début de la semaine et maintenant elle parle d'une semaine de plus... Comment voulez-vous que les négociateurs la prennent au sérieux? »

Les deux partis d'opposition exhortent la première ministre à convoquer rapidement les députés pour voter une loi spéciale.

## Comité exécutif de la Ville de Montréal

## Blanchard doit quitter, dit DeSousa

FRANÇOIS VAN HOENACKER

« Cumuler les deux fonctions: je dis non », lance Alan DeSousa, candidat à la mairie intérimaire de Montréal et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. Selon ce dernier, Laurent Blanchard, qui brigue lui aussi la mairie intérimaire de Montréal, doit abandonner son poste actuel de président du comité exécutif de la Ville de Montréal, et ce, avant la tenue du scrutin qui a lieu ce matin.

Alan DeSousa a convoqué les médias pour un point de presse, hier après-midi, et a abordé cette question devant l'hôtel de ville de Montréal. « Ces deux postes ont été séparés pour une raison, soutient-il. Il faut éviter qu'une seule personne occupe le poste de maire et de président du comité exécutif de la Ville. »

Questionné au sujet du moment auquel ces demandes sont faites, soit à moins de 24 heures du scrutin, Alan DeSousa évoque la « candidature tardive » de Laurent Blanchard, posée vendredi matin.

Laurent Blanchard n'a pas donné suite aux demandes d'entrevue de *La Presse*. Toutefois, selon l'attaché de presse au cabinet du maire et du comité exécutif Jonathan Abecassis, Laurent Blanchard « compte consulter les membres de son entourage à ce sujet, mais estime qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter [quant au cumul de ces deux fonctions] ».

## « Un partage des dossiers »

L'attaché de presse ajoute que Laurent Blanchard « s'engage à un partage des dossiers » avec ses collègues afin d'éviter une « trop grande concentration des pouvoirs », s'il est élu maire par intérim. Dans l'éventualité où M. Blanchard choisissait de quitter son poste de président du comité exécutif de la Ville, sa décision serait annoncée avant la tenue du scrutin.

Le conseil municipal doit se réunir aujourd'hui dès 9 h 30 pour un scrutin secret au terme duquel un maire intérimaire devrait être désigné en début d'après-midi.

Les cinq candidats qui se disputent le poste de maire intérimaire de la métropole sont Laurent Blanchard, Alan DeSousa, Harout Chitilian, François Croteau et Jane Cowell-Poitras.

**OUTBACK 2.5i Commodité 2013**

Location à partir de **349\$\*** /mois taxes en sus **48 MOIS**

- Comptant exigé : 1 133,16\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 721,36\$ (taxes incluses)

**MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+\***

**2013 IIHS TOP SAFETY PICK+**

OUTBACK 2013

MEILLEUR VÉHICULE UTILITAIRE INTERMÉDIAIRE OUTBACK 2013

**XV CROSSTREK 2013**

Location à partir de **299\$\*** /mois taxes en sus **48 MOIS**

- Comptant exigé : 1 174,04\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 710,88\$ (taxes incluses)

**MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ\***

**2013 IIHS TOP SAFETY PICK**

Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une quatrième année consécutive.

XV CROSSTREK 2013

**À LA LOCATION**

**0\$** dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10 \$/km

**CARACTÉRISTIQUES OFFERTES**

**OUTBACK**

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres, de 2,5 litres et 173 chevaux de puissance, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Technologie de réduction des émissions PZEV, en option

**XV CROSSTREK**

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres, de 2,0 litres et 148 chevaux de puissance, de série
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule et système de contrôle de la traction, de série
- Boîte manuelle à 5 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option

JAPONAIS ET PLUS ENCORE ! | [www.quebec.concessionsubaru.ca](http://www.quebec.concessionsubaru.ca)

 <b>SUBARU</b> <i>Confiance et évolution</i>	<b>SUBARU SAINTE-JULIE</b> SAINTE-JULIE <b>LACHUTE SUBARU</b> BROWNSBURG	<b>CONCEPT AUTOMOBILES</b> GRANBY <b>JOHN SCOTTI SUBARU</b> ANJOU <b>SUBARU-MONTRÉAL</b> MONTRÉAL	<b>SUBARU DE LAVAL</b> LAVAL <b>SUBARU BROSSARD</b> BROSSARD <b>SUBARU SAINTE-AGATHE</b> SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	<b>SUBARU SAINT-HYACINTHE</b> SAINT-HYACINTHE <b>SUBARU REPENTIGNY</b> REPENTIGNY <b>SUBARU DES SOURCES</b> DOLLARD-DES-ORMEAUX	<b>SUBARU RIVE-NORD</b> BOISBRIAND <b>JOLIETTE SUBARU</b> JOLIETTE
--	---	--	---	--	---

\* À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. † Prix valeurs résiduelles 2013 ALG Canada pour la Subaru Outback 2013, segment véhicule utilitaire intermédiaire. ‡ Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) ([www.iihs.org](http://www.iihs.org)). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 juin 2013.

# LES ESSAYER NE COÛTE RIEN. LES LOUER, PAS BEAUCOUP PLUS.

Concessionnaires  
BMW de Montréal



Le plaisir  
de conduire.<sup>MD</sup>

bmwmontreal.ca

ENTRETIEN  
RÉGULIER  
SANS FRAIS

4 ANS  
80 000 KM†

▶ **ESSAI ROUTIER GRATUIT**

1-855-BMW-6782  
testbmw.ca

## BMW X1 xDrive 28i 2013

**1,9%\***

Taux à la location  
jusqu'à 48 mois

**429 \$\***

Mensualités à la location  
Montant dû à la livraison 3 141 \$  
et dépôt de sécurité 484 \$.

**38 112 \$\*\***

Prix de vente



BMW X1 2012 et  
X3 2013 illustrés.



## BMW X3 xDrive 28i 2013

**1,9%\***

Taux à la location  
jusqu'à 48 mois

**535 \$\***

Mensualités à la location  
Montant dû à la livraison 3 247 \$  
et dépôt de sécurité 604 \$.

**45 162 \$\*\***

Prix de vente

**JUSQU'AU 2 JUILLET.**

**BMW Canbec - Montréal**  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
514.731.7871

**BMW Laval**  
2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
514.990.2269

**Park Avenue BMW - Brossard**  
8400, boul. Taschereau Ouest  
450.445.4555  
514.875.4415

**BMW Sainte-Julie**  
1633, boul. Armand-Frappier  
450.922.1633  
514.875.4400

**Hamel BMW - Blainville**  
620, boul. de la Seigneurie Ouest  
450.437.5050

**BMW West Island**  
2000, aut. Transcanadienne Sud  
514.683.2000

Modèles européens illustrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. \*\*Offre à l'achat : le prix de vente est de 38 112 \$/45 162 \$, ce qui inclut le PDSF (36 900 \$/42 450 \$), le transport et l'inspection de pré-livraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. \*Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2013/BMW X3 xDrive 28i 2013. Offre à la location : 36 900 \$/42 450 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 429 \$/535 \$. Un montant de 3 624 \$/3 851 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de pré-livraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 343 \$/19 103 \$. L'obligation locative totale est de 23 283,27 \$/28 387,55 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 juillet 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

## ACTUALITÉS

MEURTRE PRÉMÉDITÉ DE SES DEUX FILLES

## Adèle Sorella coupable

FRANÇOIS VAN HOENACKER

Les 12 jurés ont tranché : Adèle Sorella, 47 ans, est reconnue coupable des meurtres prémédités de ses deux filles et condamnée à l'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération avant 25 ans. La défense dispose de 30 jours pour faire appel du jugement.

Le regard fixe, Adèle Sorella est demeurée impassible et n'a montré aucune émotion lorsque le verdict a été annoncé, à la quatrième journée de délibérations du jury, hier.

« Justice a été rendue », a quant à elle affirmé M<sup>c</sup> Maria Albanese, procureure de la Couronne, quelques minutes après que la décision est tombée, en fin de matinée, au palais de justice de Laval. « Nous sommes satisfaits du verdict », a-t-elle ajouté.

Les avocats d'Adèle Sorella, M<sup>es</sup> Guy et Pierre Poupart, n'ont pas fait de commentaires.

Les deux filles d'Adèle Sorella, Amanda De Vito, 9 ans, et Sabrina De Vito, 8 ans, ont été retrouvées sans vie dans la résidence familiale de Laval, le 31 mars 2009 en fin d'après-midi. Les corps des deux fillettes gisaient côte à côte dans la salle de jeu et ne portaient aucune marque de violence. Leur mère était absente de la maison lorsque les deux corps ont été découverts. Elle a été arrêtée 12 heures plus tard, en pleine nuit, après un accident de voiture.

## Diverses hypothèses

Certaines hypothèses avaient été émises durant le procès pour expliquer la mort des deux jeunes filles. L'une d'elles voulait qu'une chambre hyperbare ait engendré la mort des fillettes, par privation d'oxygène. Adèle Sorella avait acheté cet appareil pour traiter l'arthrite juvénile de la plus jeune de ses filles, Sabrina. Une autre hypothèse soutenait qu'une injection d'insuline aurait pu avoir provoqué leur mort.

Le jury devait se prononcer sur la responsabilité d'Adèle Sorella dans cette affaire et choisir entre quatre verdicts : coupable de meurtres



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Le procès d'Adèle Sorella s'est finalement terminé hier par un verdict de culpabilité de meurtre prémédité.

prémédités, coupable de meurtres non prémédités, coupable d'homicides involontaires ou non coupable.

Durant ce procès, qui a duré huit semaines, la Couronne a fait défi-

**Adèle Sorella, 47 ans, a été condamnée à l'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération avant 25 ans.**

ler une cinquantaine de témoins. Adèle Sorella n'a pas témoigné et ne s'est pas prononcée sur ce qui s'est produit durant le jour fatidique. Les avocats de la défense ont quant à eux fait

témoigner André Tremblay, expert en fibres du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. Ce dernier a soutenu qu'il n'y avait aucune fibre provenant des vêtements des enfants dans la chambre hyperbare.

Adèle Sorella a été opérée pour une tumeur au cerveau au début des années 2000. Elle avait d'ailleurs mentionné, durant un interrogatoire policier, être désormais incapable de pleurer depuis cette opération. Elle a aussi tenté de se suicider trois fois après le départ de son mari, Giuseppe De Vito. Cible par l'opération Colisée en 2006, Giuseppe De Vito était parti en cavale, et il a été arrêté à l'automne 2010. Il purge depuis juin 2012 une peine de 15 ans de prison pour un complot visant à importer de la cocaïne à l'aéroport Montréal-Trudeau.

## Recours collectif contre Telus

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les abonnés du service de téléphonie mobile de Telus voient souvent leur facture augmenter en cours de contrat, en violation de leurs droits de consommateurs, selon une demande de recours collectif autorisée la semaine dernière à Montréal.

Nicole Martin, une cliente de l'entreprise, lui reproche d'avoir inséré, dans chaque contrat qu'elle fait signer, une clause qui lui permet de modifier unilatéralement ses tarifs moyennant un simple préavis de 30 jours. Les utilisateurs doivent alors résilier leur abonnement ou se passer du service touché s'ils veulent éviter ces frais supplémentaires.

Comme sa poursuite se base sur la Loi sur la protection du consommateur, seuls les clients du Québec pourront en profiter.

Selon son interprétation, cette loi empêche tout commerçant d'exiger des frais supplémentaires d'un client si le montant de ces frais n'est pas clairement précisé dans le contrat signé.

## « Apparence de droit »

Dans sa décision, la juge Claudine Roy, de la Cour supérieure, a indiqué que « M<sup>me</sup> Martin a démontré l'apparence de droit » sur toutes ses prétentions. Il s'agit du critère prévu par la loi pour autoriser un recours collectif.

Telus a avancé, en vain, différents arguments juridiques pour contrer la demande d'autorisation.

« M<sup>me</sup> Martin peut représenter tous les abonnés de Telus et tenter un recours collectif basé sur la nullité d'une seule et même clause contractuelle applicable à tous », a indiqué la juge Roy.

Si le recours collectif est couronné de succès, tous les clients québécois de Telus qui ont subi des hausses de tarifs seraient indemnisés.

« M<sup>me</sup> Martin veut réclamer, pour chacun des membres, la différence entre les frais prévus au moment de la signature de chaque contrat et les frais facturés à la suite des augmentations, 10\$ pour troubles et inconvénients [et] 100\$ à titre de dommages-intérêts punitifs », a relaté la décision de justice.

Infiniti présente  
L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE INSPIRÉE

## BERLINE G ÉDITION SIGNATURE D'INFINITI

Location à **1,9%** sur 48 mois\*  
Mensualité de **499\$**  
Avec **0\$** en comptant initial

- TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE
- 328 CHEVAUX
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 7 RAPPORTS AVEC CORRESPONDANCE DU RÉGIME EN RÉTROGRADATION



## COUPÉ G 2013 D'INFINITI

Location à **1,9%** sur 48 mois\*  
Mensualité de **559\$**  
Avec **0\$** en comptant initial

- TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE
- 330 CHEVAUX
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 7 RAPPORTS AVEC CORRESPONDANCE DU RÉGIME EN RÉTROGRADATION

| infiniti.ca



INFINITI  
Inspired Performance®

Infiniti est fière d'être le partenaire en titre des véhicules de performance de l'écurie Infiniti Red Bull Racing, trois fois championne mondiale de Formule 1 parmi les constructeurs de la FIA.



INFINITI  
Red Bull RACING

**Park Avenue Infiniti**  
8805, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (Québec)  
450-445-5799

**Infiniti Laval**  
1950, boul. Chomedey  
Laval (Québec)  
514-666-2710

**Luciani Infiniti**  
4000, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec)  
514-731-7977

**Spinelli Infiniti**  
345, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec)  
514-697-5222

\*Offre de financement à la location sur une nouvelle berline G37 Édition Signature 2013 (G4XG73 AA00/Coupé G37 2013 (G2TG73 AA00) seulement. Taux de financement à la location de 1,9 % pour un terme de 48 mois. Mensualité à la location de 499 \$/559 \$ avec 0 \$ en comptant initial. Première mensualité requise à la signature du contrat. Mensualité sur les modèles de berline G37 Édition Signature 2013 inclut 5 250 \$ de rabais à la location et s'appliquent uniquement aux contrats de location ayant fait l'objet d'une approbation de crédit. Mensualité sur les modèles Coupé G37 2013 inclut 2 250 \$ de rabais à l'achat au comptant et s'appliquent aux contrats de location, d'achat et d'achat au comptant ayant fait l'objet d'une approbation de crédit. Ces rabais seront déduits du prix négocié avant les taxes. Les frais de transport et de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$), les droits spécifiques sur les pneus neufs (30 \$) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Location basée sur une allocation annuelle de 16 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. Les offres sont disponibles sur approbation de crédit uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour une durée limitée, peuvent faire l'objet de changement sans préavis et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, sauf tel que mentionné ci-dessus. Offres disponibles jusqu'à minuit le 2 juillet 2013. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails.

# Marois en mission économique au Mexique

ALEXANDRE ROBILLARD  
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La première ministre Pauline Marois ira au Mexique cette semaine pour stimuler les échanges commerciaux, incluant la vente de tartes aux pommes et de scanners 3D.

À partir de demain, M<sup>me</sup> Marois dirigera en sol mexicain sa première mission économique, qui regroupera des dirigeants d'une soixantaine d'entreprises — principalement des PME — et d'organismes.

La première étape se déroulera à Guadalajara, capitale de l'État de Jalisco, réputée pour le dynamisme de son secteur des technologies de l'information. La délégation se rendra ensuite à Mexico, où l'essentiel de la mission se concentrera, jusqu'à samedi.

Au terme d'une rencontre avec le gouverneur de Jalisco, M<sup>me</sup> Marois renouvellera une entente de coopération. À Mexico, la première ministre aura aussi des échanges avec deux ministres du gouvernement fédéral.

Des activités sont aussi prévues afin que les représentants des nombreux secteurs des affaires québécois puissent entrer en contact avec des homologues mexicains.

## Des tartes du Québec au Mexique

Des entreprises comme Bombardier Transport sont du voyage, mais aussi Pâtisserie Gaudet, qui espère percer le marché mexicain avec ses tartes.

La vice-présidente et actionnaire de l'entreprise d'Acton Vale, Lyne Lamothe, a affirmé que des contacts ont été pris afin qu'elle puisse rencontrer pour la première fois, à Mexico, des dirigeants des filiales mexicaines de Walmart et Costco.

« Je suis maintenant chez Walmart Canada, alors moi, mes attentes c'est d'essayer d'avoir Walmart Mexique et Costco au Mexique, a-t-elle dit. [...] Pour moi, c'est une grande expérience, le Mexique. Je sais que je vais développer au Mexique, mais je ne sais pas à quelle grandeur, dans quel ordre, mais je sais que c'est mon prochain pays. »

Pâtisserie Gaudet, qui emploie 55 personnes, est déjà en train de finaliser une entente avec H-E-B, une entreprise américaine qui dispose de magasins au Mexique, où les tartes québécoises seraient distribuées.

M<sup>me</sup> Lamothe a affirmé que les informations dont elle dispose indiquent que le vaste marché mexicain, un pays de 115 millions d'habitants, serait intéressé par la tarte aux pommes, aux cerises et aux bleuets.

Pâtisserie Gaudet estime qu'une incursion au Mexique pourrait accroître ses ventes de 15 %.

Selon la vice-présidente, les façons de faire des affaires sont différentes au Mexique, d'où sa décision de s'adjoindre un courtier mexicain.

M<sup>me</sup> Lamothe a notamment évoqué les difficultés potentielles relativement au transport des marchandises par camion, particulièrement dans le nord du pays, près de la frontière américaine.

« Il se perd des choses, il se perd des vans, il se perd bien

des affaires, a-t-elle dit. Il faut avoir quelqu'un, un courtier là-bas, qui nous aide à faire tout ça. »

## Scanners 3D

L'entreprise Créaform tentera aussi de profiter de sa participation à la mission

pour proposer son nouveau scanner 3D aux sociétés mexicaines du secteur des hydrocarbures.

L'appareil permet l'inspection d'oléoducs afin d'établir leur niveau de corrosion, a expliqué le responsable régional de l'Amérique latine,

Louis-Étienne Bouchard-Pouliot.

M. Bouchard-Pouliot a affirmé que Créaform est déjà présente sur le marché mexicain depuis quelques années. L'entreprise mise sur la mission pour faire la promotion de son scanner auprès

des dirigeants de Pemex, le monopole d'État mexicain du secteur pétrolier.

Créaform estime qu'un ou deux appareils, dont le prix unitaire oscille entre 50 000 \$ et 100 000 \$, pourraient être vendus au Mexique cette année.



TL  
2013  
À PARTIR DE 42 030 \$<sup>†</sup>

# SAISON POUR CONDUIRE

UNE PERFORMANCE INSPIRÉE PAR LA COURSE.  
UN PRIX INSPIRÉ PAR L'ÉMERVEILLEMENT.

PAIEMENTS BIMENSUELS DE

198 \$<sup>\*</sup>

AVEC CRÉDIT DE LIVRAISON DE 4 000 \$<sup>\*\*</sup> | 1,9 %<sup>\*</sup> LOCATION SUR 48 MOIS

PLUS

ACOMPTE ET  
DÉPÔT DE  
SÉCURITÉ DE

0 \$<sup>\*</sup>

« Cette auto prend les virages à des vitesses tout simplement stupéfiantes. »

— AUTOWEEK

## Fête nationale Stephen Harper au Lac-Saint-Jean

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, a célébré la fête de la Saint-Jean en s'imprégnant de la culture jeannoise en passant quelques heures à Dolbeau-Mistassini, la circonscription du ministre Denis Lebel. M. Harper s'est adressé, durant une douzaine de minutes, à quelque 300 membres et invités de l'Association du parti conservateur de Roberval-Lac-Saint-Jean au Centre civique de Dolbeau-Mistassini. Stephen Harper était bien au courant que l'année 2013 souligne le 175<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ajoutant que l'histoire de la région, comme celle du Québec, continue de sécrir.

— Le Quotidien



<sup>†</sup> Prix de vente de 42 030 \$ pour une nouvelle Acura TL 2013 (modèle UA8F2D). Frais de transport et de préparation de 1 945 \$, pneus EHF (29 \$), filtres EHF (1 \$), taxe sur l'air climatisé (100 \$) et frais de l'OMVIC (5 \$) inclus. Permis, assurances, enregistrement et taxes (incluant TPS/TVA/TVQ, si applicables) en sus. <sup>\*</sup> Crédit de livraison offert à l'achat ou à la location d'une nouvelle Acura TL 2013 (modèle UA8F2D), d'une valeur allant jusqu'à 4 000 \$. La valeur applicable sera déduite du prix de vente du véhicule négocié avant les taxes (incluant TPS/TVA/TVQ, si applicables). Toute portion non utilisée de cette offre ne peut être remboursée ou utilisée ultérieurement. Le crédit de livraison n'est offert qu'avec les modèles TL de base. <sup>\*\*</sup> Paiements de location bimensuels offerts uniquement avec le contrat de 48 mois. Offre de location d'une durée limitée basée sur une nouvelle Acura TL 2013 (modèle UA8F2D), par l'entremise de Services financiers Acura, sur approbation de crédit. Exemple de location représentatif : taux de location de 1,9 % sur 48 mois. Paiements bimensuels de 198 \$ (incluant les frais de transport et de préparation de 1 945 \$) avec acompte de 0 \$. Allocation de 20 000 km par année, frais de 0,15 \$/km excédentaire. L'offre inclut une contribution de 745 \$ du concessionnaire. Permis, assurances, enregistrement, options et taxes en sus (incluant TPS/TVA/TVQ, si applicables). Certaines conditions s'appliquent. Les modèles représentés ne sont qu'à titre informatif. L'offre se termine le 2 juillet 2013 et est sujette à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour connaître les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

## ACTUALITÉS

## « Nous n'avons plus d'autre recours »

Montréal accorde un lucratif contrat à une firme nommée devant la commission Charbonneau



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

## EXCLUSIF

Montréal a beau interdire aux entreprises ayant reconnu avoir participé à la collusion d'obtenir des contrats, celles qui ont simplement été nommées à la commission Charbonneau continuent à en décrocher. La Ville de Montréal vient de confier un chantier de 20 millions de dollars à Excavations Gilbert Théorêt même si, selon deux témoins, l'entreprise aurait participé au trucage des appels d'offres.

## L'ex-entrepreneur

Lino Zambito a nommé l'entreprise Excavations Gilbert Théorêt comme un membre du cercle d'entrepreneurs ayant pris part à la collusion à Montréal.

L'appel d'offres pour refaire une importante section de la rue Sherbrooke a été remporté par Excavations Gilbert Théorêt. Ce contrat de 20 millions est l'un des plus importants à avoir été

attribué depuis que la Ville de Montréal a été ébranlée par les révélations de l'enquête publique sur la collusion.

## Nommée à la CEIC

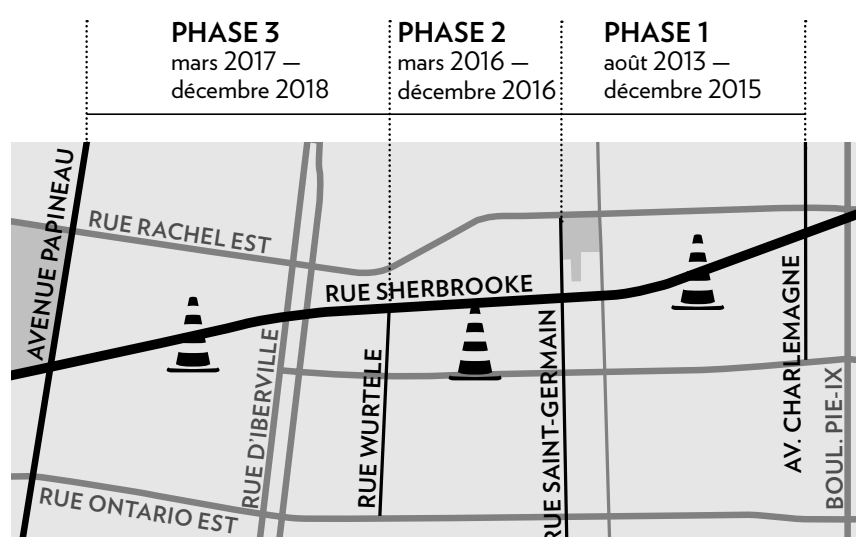
Mais voilà, le nom de cette entreprise a pourtant rebondi à plus d'une trentaine de reprises devant la Commission d'enquête sur l'octroi des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC) depuis un an. L'ex-entrepreneur Lino Zambito l'a nommée comme un membre du cercle d'entrepreneurs ayant pris part à la collusion à Montréal, principalement dans l'ouest de l'île.

« Excavations Gilbert Théorêt participait au jeu de collusion, avec une fausse soumission? », lui avait demandé le procureur Denis Gallant. « Oui. » Lino Zambito avait précisé que son contact dans l'entreprise pour truquer les appels d'offres était son président, Gilbert Théorêt.

Un autre témoin, André Durocher, a pour sa part affirmé avoir été sollicité en 2009 par Gilbert Théorêt pour présenter une soumission de complaisance. « Il m'a dit: je t'appelle au sujet de l'appel d'offres du boulevard Gouin. Je regrette, c'est à moi, il m'est promis, puis ça s'arrête là », a raconté l'ancien entrepreneur.

André Durocher a indiqué qu'il avait refusé parce que, pour survivre, son entreprise devait décrocher un contrat. C'est finalement Excavations Gilbert Théorêt qui a remporté la mise, avec une offre de

## CHANTIER DE LA RUE SHERBROOKE



Source: Ville de Montréal

## RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA PHASE 1

Excavations Gilbert Théorêt:	17,5 millions
Nordexco:	18,6 millions
Entreprises Michaudville:	18,9 millions
Louisbourg SBC:	19,2 millions
Évaluation de la Ville:	15,6 millions

Source: Ville de Montréal

7,5 millions. André Durocher estime toutefois que son refus avait permis à Montréal d'économiser une somme importante, puisque son rival lui avait proposé de présenter une soumission de complaisance à plus de 9 millions.

## Pas le choix

La Ville de Montréal affirme n'avoir d'autre choix que d'attribuer le contrat à l'entreprise, puisque celle-ci a présenté la soumission la plus basse et qu'elle a passé le filtre de l'Autorité des marchés financiers (AMF). « On ne peut pas décider de ne pas octroyer le contrat. Il faut une raison valide. Nous n'avons plus d'autre recours, à moins d'avoir quelque chose

de grave », a indiqué un porte-parole du comité exécutif, Jonathan Abecassis.

L'entreprise a en effet obtenu le 30 mai dernier une attestation de conformité. « Cette entreprise apparaît à notre registre public des entreprises autorisées », confirme un porte-parole de l'AMF, Sylvain Théberge.

## Premier de trois

Ce contrat de 20 millions ne représente que la première de trois phases pour refaire les égouts de la rue Sherbrooke, entre le Parc olympique et l'avenue Papineau, un chantier qui devrait durer jusqu'en décembre 2018.

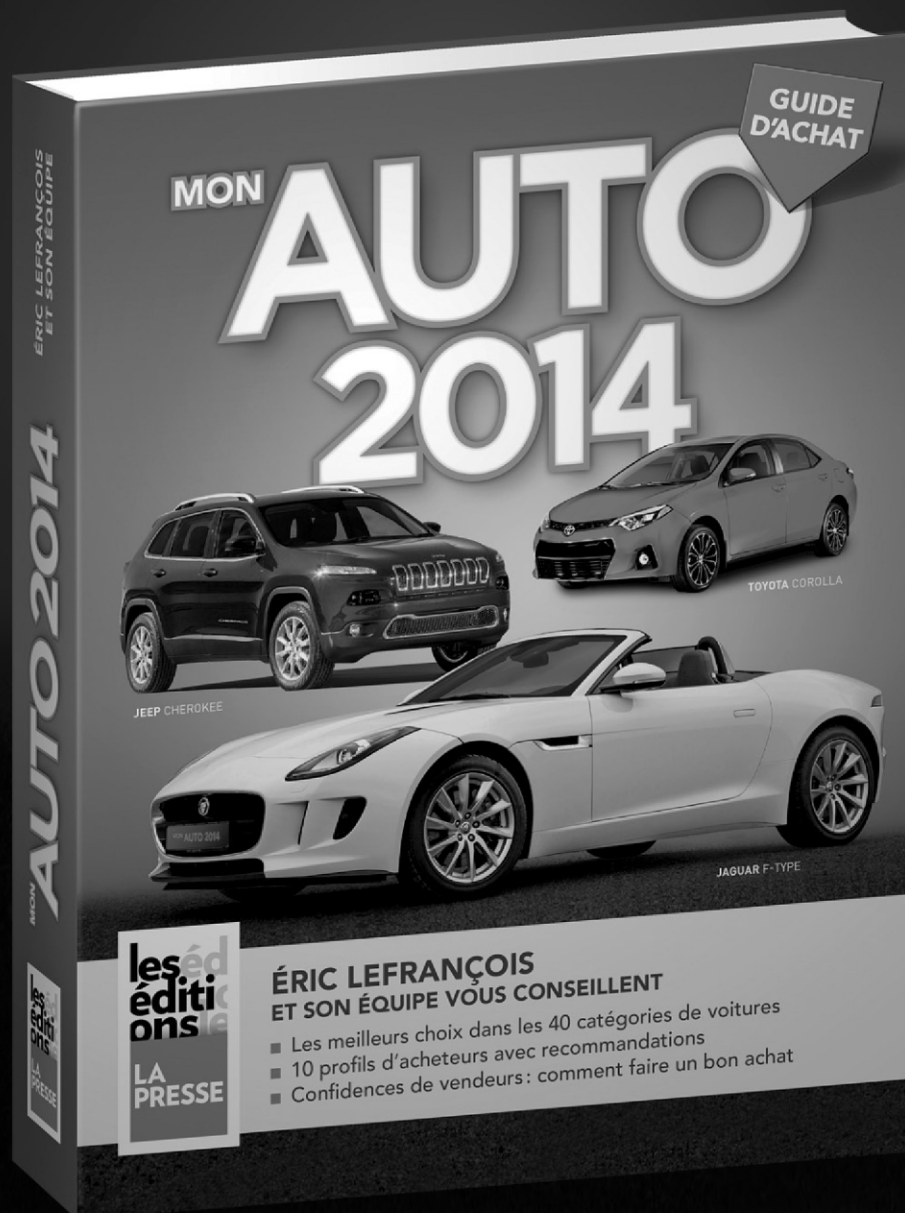
Quinze entreprises se sont procuré les documents pour

répondre à l'appel d'offres, mais seulement quatre ont finalement présenté une soumission. Parmi elles, une autre a été fréquemment nommée devant la commission Charbonneau, soit Louisbourg SBC.

Alors que Montréal constate une baisse généralisée du prix de ses chantiers depuis la fin de 2009, le prix pour ce projet est pourtant 12 % plus élevé que l'estimation faite par la Ville.

Pour expliquer ce coût élevé, la Ville indique qu'il s'agit d'un chantier complexe comportant plusieurs phases, des sols contaminés et qui nécessitera une importante gestion des impacts sur la circulation.

EN MAGASIN DÈS  
LE SAMEDI 29 JUIN



POUR TOUT SAVOIR ET FAIRE LE MEILLEUR CHOIX

Offert en librairie ou sur  
librairie.lapresse.ca

les éditions  
LA PRESSE



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Genivar et SNC-Lavalin attendent de savoir si leur probité sera certifiée.

## CONTRATS PUBLICS

## SNC-Lavalin et Genivar face à l'AMF

PHILIPPE  
TEISCERA-LESSARD

Deux poids lourds controversés de l'industrie du génie-conseil – SNC-Lavalin et Genivar – ont confirmé avoir soumis leur dossier pour que leur probité soit certifiée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ils espèrent ne pas subir le même sort que Dessau, qui ne peut plus obtenir un seul contrat public à la suite de son inscription sur la « liste noire », jeudi dernier.

Depuis l'adoption de la loi 1 par le gouvernement Marois, toute entreprise doit être sur la « liste verte » de l'AMF pour obtenir des contrats de plus de 40 millions. Mais en déposant un dossier à l'AMF, chaque entreprise court le risque d'être, comme Dessau, totalement exclue du marché public. Les deux entreprises se disent toujours en attente d'une réponse.

Par ailleurs, SNC-Lavalin et Genivar ouvrent légèrement la porte à un remboursement des sommes « qui auraient été supposément obtenues de façon irrégulière », selon les mots de la porte-parole de SNC, Leslie Quinton.

« Nous collaborons pleinement avec les autorités concernées et nous attendons une décision par celles-ci quant aux critères de remboursement », a-t-elle ajouté.

Il resterait toutefois beaucoup de travail à faire du côté de Québec avant qu'une quelconque forme de compensation

puisse être versée. « Il n'a pas été démontré de façon claire et précise quels sont les montants qui auraient ainsi été obtenus et, surtout, quels sont les critères qui mèneraient à déterminer un niveau de remboursement jugé acceptable », a plaidé M<sup>me</sup> Quinton.

Genivar ne ferme pas la porte non plus, mais se montre encore plus prudente que SNC-Lavalin.

« Le débat quant au remboursement aura lieu en temps opportun, a expliqué la porte-parole Isabelle Adjahi dans un courriel. Le plus important est de faire en sorte que les pratiques dont nous avons été témoins dans notre industrie soient à jamais chose du passé. »

## Scandales à répétition

SNC-Lavalin est l'une des plus importantes firmes de génie-conseil de la planète et la plus importante au Canada. Elle compte des dizaines de milliers d'employés. Depuis trois ans, la société est au cœur de plusieurs scandales de corruption, au pays et à l'étranger. Son ex-président Pierre Duhaime a été arrêté et inculpé, entre autres, de fraude.

Genivar, quant à elle, finançait des partis politiques provinciaux par l'entremise d'un système de fausse facturation. Un vice-président de la firme l'a affirmé le printemps dernier à la commission Charbonneau.

CIMA + a strictement refusé de répondre aux questions de La Presse. AECOM (ex-Teconsult) et BPR ne nous ont pas rappelé.

VERSEMENT INITIAL

0\$\*\*

# Faites le saut chez Mercedes-Benz.

Trois modèles. Trois rabais irrésistibles. Et toujours zéro comptant.



B 250 2013 avec Ensemble Sport en option montrée ci-dessus

**LA TOUTE NOUVELLE B 250 2013. PRIX TOTAL<sup>1</sup> : 32 115 \$\*\***

TAUX À LA LOCATION <b>4,9%*</b> BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL <b>0\$**</b>	PAIEMENTS MENSUELS <b>398\$*</b>
---	-----------------------------------	-------------------------------------

**BASÉ SUR UN RABAIS DE 1 450 \$**



Berline C 350 2013 avec roues AMG en option montrée ci-dessus

**LA BERLINE C 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013 ÉQUIPÉE DES ENSEMBLES  
HAUT DE GAMME ET SPORT. PRIX TOTAL<sup>1</sup> : 45 755 \$\*\***

TAUX À LA LOCATION <b>1,9%*</b> BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL <b>0\$**</b>	PAIEMENTS MENSUELS <b>478\$*</b>	<b>L'ENSEMBLE HAUT DE GAMME INCLUS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Rétroviseurs anti-éblouissement</li><li>■ Toit ouvrant en verre</li><li>■ Rétroviseurs extérieurs à repli électrique</li><li>■ Sièges avant chauffants</li></ul> <b>Une valeur de 2 350 \$</b>	<b>L'ENSEMBLE SPORT INCLUS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Feux à DEL</li><li>■ Suspension sport</li><li>■ Ensemble de style AMG</li><li>■ Jantes de 17 po à 5 bras jumelés</li></ul> <b>Une valeur de 1 200 \$</b>
---	-----------------------------------	-------------------------------------	---	---

**BASÉ SUR UN RABAIS DE 4 270 \$**



Berline E 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013 avec ensemble Sport en option montrée ci-dessus

**LA BERLINE E 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013. PRIX TOTAL<sup>1</sup> : 60 515 \$\*\***

TAUX À LA LOCATION <b>2,9%*</b> BAIL DE 36 MOIS	VERSEMENT INITIAL <b>0\$**</b>	PAIEMENTS MENSUELS <b>798\$*</b>
---	-----------------------------------	-------------------------------------

**BASÉ SUR UN RABAIS DE 4 640 \$**

Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire  
Mercedes-Benz de la région de Montréal.



Mercedes-Benz

**MONTREAL**  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, boul. Décarie, Montréal  
514 735-1199

**LAVAL**  
Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval  
450 681-2500

**RIVE-SUD**  
Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park  
450 672-2720

**WEST ISLAND**  
Mercedes-Benz West Island  
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux  
514 620-5900

**BOUCHERVILLE**  
Duval Mercedes-Benz  
1530, rue Ampère, Boucherville  
450 449-0222

**BLAINVILLE**  
Mercedes-Benz Blainville  
10000, rue du Plein-Air, Mirabel  
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Véhicules illustrés : B250 2013 avec Ensemble Sport en option/berline C 350 2013 avec roues AMG de 18 po à 7 bras en option/berline E 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013 avec ensemble Sport en option. PDSF national : 31 100 \$/44 750 \$/59 600 \$. \*\* Le prix total de 32 115 \$/45 755 \$/60 515 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 \$, les frais du RDPRM de 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. 1 Taxes en sus. \*Offre de location basée sur la B250 2013/berline C 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013 équipée des ensembles Haut de gamme (2 350 \$) et Sport (1 200 \$)/berline E 300 4MATIC<sup>MC</sup> 2013 proposée uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 398 \$/478 \$/798 \$ par mois pendant 48/48/36 mois. Versement initial de 0 \$ plus dépôt de sécurité de 400\$/500 \$/800 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 29 900 \$/43 540 \$/58 300 \$. Taux annuel de location de 4,9%/1,9%/2,9%. Obligation totale : 19 504 \$/23 444 \$/29 528 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé de la région de Montréal. L'offre se termine le 30 juin 2013.

## ACTUALITÉS

# Le Canada sur la liste noire d'Al-Qaïda, avertit un imam

FABRICE DE PIERREBOURG

Le Canada pourrait payer cher ses choix politiques, avertit un célèbre prédicateur radical et mentor notoire de plusieurs terroristes, interrogé par *La Presse*.

« Le soutien apporté à Israël et la guerre à la terreur, considérée par les musulmans comme une guerre contre l'islam, placent le Canada dans la même position que les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France », affirme l'imam britannique Anjem Choudary.

Ces trois pays figurent sur la liste noire de la mouvance d'Al-Qaïda, et ont été le théâtre d'attaques au cours des dernières semaines. Des attentats au modus operandi minimaliste, aux antipodes du « complexe » 11-Septembre, fait remarquer l'imam, mais aussi « importantes et toujours porteuses de messages qui sèment la peur dans le cœur de ceux qu'ils combattent ».

L'imam Choudary, qui vit en Grande-Bretagne, est connu pour ses idées extrémistes, ses fatwas retentissantes et ses propos au vitriol, qu'il diffuse notamment par l'entremise de son compte Twitter et de son site internet – quand celui-ci n'est pas bloqué! Sans oublier son admiration affichée pour Oussama Ben Laden, « un héros ».

Considéré par certains comme un provocateur, il est régulièrement la cible des tabloïds britanniques. Ex-porte-parole du groupe banni Islam4UK et cofondateur d'un autre groupuscule interdit, al-Muhajiroun, Anjem Choudary a aussi entretenu des liens avec plusieurs individus arrêtés et condamnés pour terrorisme en Occident, ou a appuyé leurs actes.

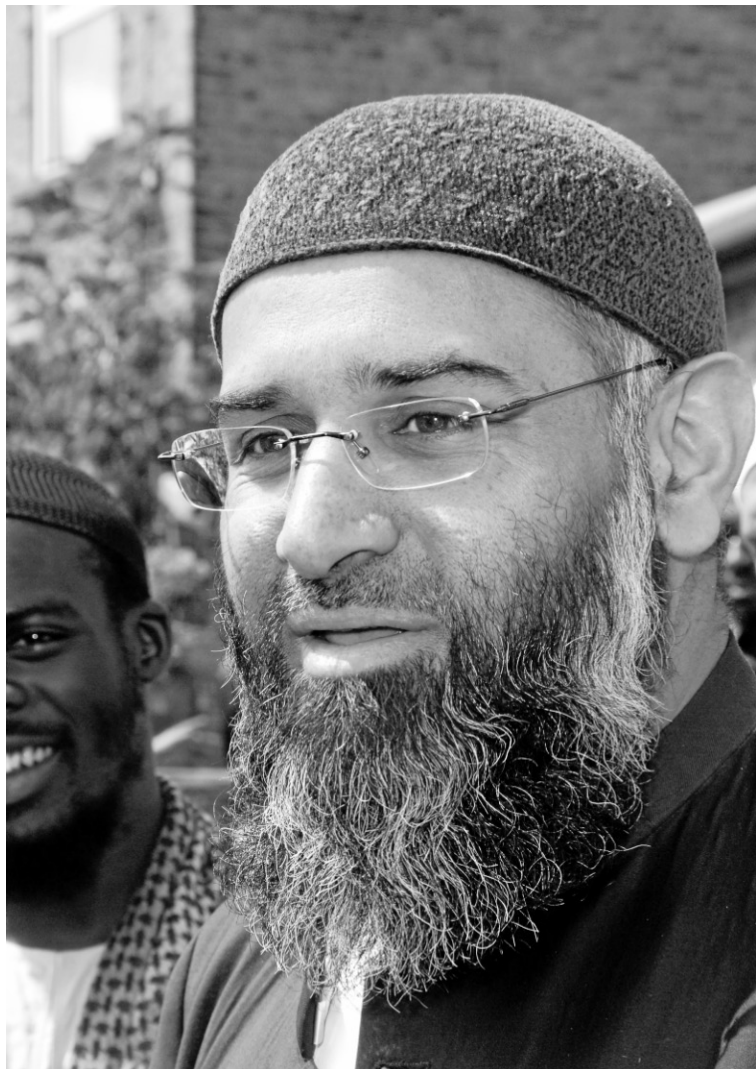


PHOTO TIRÉE DE WIKIPEDIA.ORG  
L'imam Anjem Choudary, qui vit en Grande-Bretagne, est connu pour ses idées extrémistes, ses fatwas retentissantes et ses propos au vitriol.

## Réplique œil pour œil

Les attentats à petite échelle de Boston, de Londres et de Paris, nouvelle tactique prônée par les théoriciens d'Al-Qaïda, sont une réplique de type « œil pour œil », martèle Anjem Choudary dans son échange avec *La Presse*.

Il réitère l'argument déjà entendu voulant qu'une attaque dirigée contre une

partie de l'oumma (la communauté des croyants) signifie une attaque contre tous les musulmans, et qu'une population est responsable des décisions de ses élus. Choudary a d'ailleurs refusé de condamner le meurtre du jeune soldat britannique Lee Rigby, à Londres, rejetant plutôt le fardeau sur David Cameron et sa politique étrangère – en particulier

son soutien à Israël et la présence de troupes militaires en Afghanistan.

« L'idée de terroriser l'ennemi dans le cadre du djihad est mentionnée dans le Coran, chapitre 8, verset 60, justifie-t-il. Il est impossible de nier que le djihad [que l'on peut traduire par « effort »] fait partie du Coran, qu'il soit verbal, financier ou physique. »

Le 15 juin dernier, un islamologue interrogé par *La Presse* dans le cadre d'un dossier sur la radicalisation dénonçait au contraire la « manipulation historico-religieuse » qui peut transformer en « bourreau une personne inoffensive ».

Anjem Choudary lui réplique que le « facteur le plus important » qui peut inciter un individu à commettre un

« Le soutien apporté à Israël et la guerre à la terreur placent le Canada dans la même position que les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. »

— L'imam Anjem Choudary

attentat et « terroriser l'ennemi dans [sa] propre cour arrière » est l'envoi par des « régimes brutaux, tels les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, de soldats pour attaquer les musulmans et leur voler leurs ressources ».

Un argument « clairement exprimé dans les discours de ceux qui ont mené des attaques, tels Muhammad Siddiq Khan [attentat suicide dans le métro à Londres en juillet

2007] et Michael [Abodelajo, l'un des deux suspects du meurtre d'un soldat à l'arme blanche en pleine rue à Londres le 22 mai] ».

## Impact psychologique

Le bouillant imam insiste sur « l'impact qu'ont eu dans leur esprit le chaos, la mort et l'oppression au cours des 10 dernières années ».

Plusieurs rapports des services de renseignement et d'autres études sociologiques citent effectivement la colère et l'indignation ainsi que le sentiment d'outrage parmi les facteurs prépondérants dans le processus complexe de radicalisation violente.

« Les jeunes musulmans grandissent dans une atmosphère de propagande anti-islam, et la justification de meurtres et d'actes de torture sous le faux prétexte d'implantation de la démocratie et de la liberté », croit l'imam.

Il balaye aussi du revers de la main l'étude réalisée par la Gendarmerie royale du Canada sur le rôle joué par Facebook comme « tremplin » vers le djihad. L'analyse, divulguée la semaine dernière par *La Presse*, est basée sur l'exploration des comptes Facebook de deux jeunes accusés de terrorisme et leurs connexions. Les policiers insistent sur « l'influence probable » d'Anjem Choudary, très actif dans l'univers virtuel et présent sur leurs pages.

« Pure spéculation basée sur notre présence en ligne, réplique l'imam Choudary. Je n'avais aucune information sur ces personnes et je ne les connaissais pas. »

Le ministre de la Sécurité publique du Canada, Vic Toews, qui affirmait à la mi-juin que « le Canada est toujours une cible prioritaire » pour Al-Qaïda, n'a pas répondu aux questions de *La Presse* à propos de l'avertissement servi par l'imam Choudary. Son ministère a plutôt envoyé par courriel des commentaires d'ordre général sur le danger du terrorisme et de la radicalisation.

## Liban L'armée prend le contrôle du quartier général d'un cheikh radical

L'armée libanaise a pris hier soir à Saïda (sud) le contrôle du quartier général d'un cheikh radical sunnite, dont les partisans affrontaient les militaires depuis deux jours, selon un correspondant de l'AFP sur place. Le cheikh Ahmad al-Assir n'était pas à l'intérieur de la mosquée et des immeubles environnants où s'étaient retranchés ses hommes, a précisé

le journaliste qui a suivi l'armée à l'intérieur du complexe. Les combats, entamés dimanche après l'attaque de partisans du cheikh Assir contre un barrage militaire, ont fait 16 morts parmi les soldats, selon un bilan de l'armée. Des cadavres gisaient sur le sol et l'armée a expliqué qu'il était dangereux de les déplacer, car ils pouvaient être piégés.

— Agence France-Presse



## Aujourd'hui dans *La Presse+*

### PAUSE

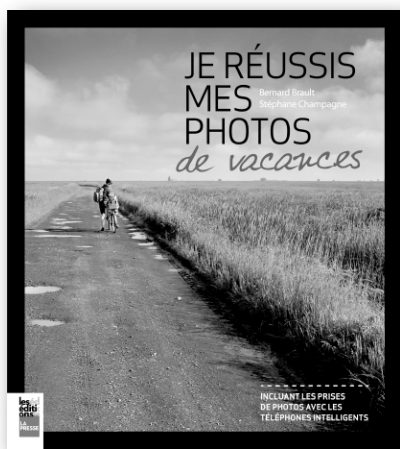
- DOSSIER  
Vieillir en santé
- MÉDECINE  
Le Botox qui guérit
- NUTRITION  
Par quoi remplacer la gélatine?

### ACTUALITÉS

- UN HOMME DÉTESTABLE  
Nathalie Petrowski prend la plume et continue notre roman estival à relais.
- MOISSURES DANS LES ÉCOLES  
Notre dossier complet sur un fléau qui touche de nombreux établissements, dont à la Commission scolaire de Montréal.

## LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



EN JUIN  
Cinquante personnes gagneront le livre « JE RÉUSSIS MES PHOTOS DE VACANCES » et un sac réutilisable



À NE PAS MANQUER SAMEDI

Résultats des tirages du : 2013-06-24

**Loto** 3 1 5 3 2 3 2 3

**Powerball** 5 9 9 9 V

**Ebanco** 01 03 05 10 11 14 18 19 20 23  
32 35 38 39 40 45 52 55 59 68

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
31 OCTOBRE 35 BALANCE

**Quotidienne** 3 777  
4 0302

**Triplex** 11 14  
21 38 41

**Extra** 6556911

Vous pouvez maintenant jouer à **Powerball** en ligne.

lotoquebec.com/enligne

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

NOUVELLE ADRESSE

MEUBLES ET DÉCORS BACCARELLI

VENTE D'ENTREPÔT AVANT LA FERMETURE FINALE

MEUBLES ET ACCESSOIRES UNIQUES À MONTRÉAL IMPORTÉS D'EUROPE

TOUT EST RÉDUIT DE 50% ET PLUS

NOTRE ENTREPÔT EST SITUÉ AU 5438 AVENUE ROYALMOUNT À VILLE MONT ROYAL

TEL. 514 738 3700  
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 18H ET DIMANCHE DE MIDI À 17H • FERMÉ SAMEDI

www.meubles-et-décors.com

# Favoriser le commerce intérieur

Le ministre Christian Paradis veut éliminer les obstacles aux échanges entre provinces

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les nombreux obstacles au commerce intérieur qui subsistent au pays constituent un énorme frein à la croissance de l'économie canadienne et aux investissements étrangers, estime le ministre de l'Industrie, Christian Paradis.

Dans le contexte où le gouvernement Harper multiplie les pourparlers afin de conclure un traité de libre-échange avec de nouveaux partenaires étrangers, le Canada a tout intérêt à créer une véritable zone de libre-échange à l'intérieur de ses propres frontières, a ajouté le ministre dans une entrevue accordée à *La Presse*.

Abolir les barrières au commerce interprovincial doit être une priorité de tous les gouvernements, a soutenu le ministre, qui entend consacrer beaucoup de temps et d'énergie à ce dossier au cours des prochains mois, alors qu'il coprésidera cette année le comité du commerce intérieur.

Deux événements rendent l'abolition de ces barrières encore plus urgente: la crise économique qui a secoué les États-Unis et qui force les entreprises canadiennes à dénicher de nouveaux marchés, ainsi



PHOTO JEAN-MARIE VILLENEUVE, ARCHIVES LE SOLEIL  
Selon Christian Paradis, le Canada a tout intérêt à créer une véritable zone de libre-échange à l'intérieur de ses propres frontières.

que les négociations de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE).

Un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et l'UE ferait en sorte qu'il serait plus facile pour une entreprise française de brasser des affaires dans n'importe quelle région du pays que pour une entreprise québécoise, a illustré le ministre Paradis.

#### Des coûts considérables

Selon certaines estimations, les barrières au commerce

interprovincial coûteraient entre 3 et 49 milliards de dollars par année à l'économie canadienne. «La fourchette est très large, mais trois milliards de dollars en perte économique, c'est déjà trop», a affirmé le ministre.

M. Paradis a donné en exemple certains irritants qui lui ont été soulignés par des gens d'affaires: un camionneur de l'Alberta doit composer avec des règlements qui exigent différents largeurs de pneus d'une province à l'autre

s'il souhaite transporter de la marchandise vers l'est du pays. L'emplacement des étiquettes sur les vêtements varie d'une province à l'autre. Sans compter qu'il est difficile d'exporter du vin de la Colombie-Britannique vers les provinces de l'Est à cause des barrières commerciales.

«Dans le cadre de notre plan économique, nous avons toujours voulu créer un univers favorable à l'investissement et la création d'emplois. Nous avons un bon compte fiscal. Mais là où le bât blesse, ce sont les barrières au commerce provincial», a affirmé M. Paradis, en citant les exemples qui, a priori, sont loufoques pour plusieurs entreprises.

«Les gens d'affaires me disent qu'il leur est plus facile d'aller en Chine ou en Roumanie que d'aller au Québec, par exemple à cause des différentes réglementations. C'est un gros problème», a-t-il ajouté.

#### Négociations en vue

En tant que coprésident du comité du commerce intérieur cette année, M. Paradis souhaite donner une nouvelle impulsion aux pourparlers entre le gouvernement fédéral et les provinces, dans l'espoir de créer une véritable zone de libre-échange intérieure.

D'autant plus que le Canada a entrepris des négociations afin d'harmoniser les réglementations nationales avec celles de son principal partenaire commercial, les États-Unis, dans le cadre de l'accord Par-delà les frontières, paraphé par Stephen Harper et Barack Obama en février 2011.

Mais il tient à souligner qu'il mènera ces discussions en prenant bien soin de respecter les compétences des provinces. Le ministre Paradis se félicite d'ailleurs de la décision des provinces de l'Ouest – la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique – de conclure un nouveau pacte, le New West Partnership, en 2010, afin d'éliminer les barrières qui nuisent au commerce, à l'investissement et à la mobilité de la main-d'œuvre entre ces trois provinces.

Selon le ministre, ce genre d'entente devrait servir de modèle à l'ensemble des provinces. «On peut bâtir sur cela.»

Il y a deux semaines, M. Paradis a réuni des gens d'affaires et des experts en matière de commerce dans le cadre d'un symposium sur le commerce intérieur à Ottawa. L'objectif de cette rencontre était de dégager des pistes de solution pouvant mener à la création d'une vraie zone de libre-échange au pays.

## Informatique dématérialisée Microsoft et Oracle unissent leurs forces

Les groupes informatiques américains Oracle et Microsoft ont annoncé hier leur alliance dans le domaine de l'informatique dématérialisée sur internet (dans le «cloud»). Le partenariat va renforcer la compatibilité de certains logiciels d'Oracle (dont Java ou Oracle Database) avec les

plateformes d'informatique dématérialisée de Microsoft comme Windows Azure ou Windows Server Hyper-V, selon un communiqué. Il s'adresse en particulier au public professionnel, des entreprises, auquel les deux groupes disent vouloir offrir davantage de flexibilité. Microsoft

veut «donner aux entreprises ce dont elles ont besoin, et clairement c'est la capacité de gérer la charge de travail de l'entreprise dans des réseaux dématérialisés privés, dans des réseaux dématérialisés publics, et de plus en plus dans les deux», a commenté le

directeur général de Microsoft, Steve Ballmer. «Nous nous engageons à fournir davantage de choix et de flexibilité aux clients en offrant de multiples options d'utilisation pour nos logiciels», a ajouté le président d'Oracle, Mark Hurd. — Agence France-Presse

L'ÉVÉNEMENT

LINCOLN

DU PRINTEMPS

SE TERMINE LE 2 JUILLET

Attire les regards, sans vouloir l'attention.



LA TOUTE NOUVELLE  
MKZ ou MKZ HYBRIDE 2013

LOUEZ POUR

348 \$

PAR MOIS

À

0,99 %

TAUX ANNUEL

pour un terme de 48 mois moyennant un acompte de 6 749 \$. Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie<sup>1</sup>. Package 100A et 200A

OBTENEZ LE PROGRAMME PROTECTION-ENTRETIEN

LINCOLN<sup>\*\*</sup> SANS FRAIS  
SUPPLÉMENTAIRES

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN NOUVEAU MODÈLE  
LINCOLN 2013 POUR UNE DURÉE LIMITÉE

Obtenez la protection de 4 ans ou 80 000 km couvrant tous les services d'entretien périodique requis, plus 7 pièces d'usure, conformément au Manuel du propriétaire :

- Plaquettes et
- Amortisseurs
- Ampoules non DEL
- Garnitures de freins
- Bougies
- Courroies, durites et
- Rotors de freins
- Essuie-glaces
- Brides de fixation

LincolnCanada.com



VOICI  
LA COMPAGNIE  
AUTOMOBILE LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués ou financés), les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ, les frais pour insuffisance de provision (le cas échéant), l'usure excessive et les frais de retard de paiement. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSQ). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Lincoln, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 387-9333. <sup>1</sup> Du 1<sup>er</sup> juin au 2 juillet 2013, louez une Lincoln MKZ neuve à traction avant (100A) ou une MKZ électrique hybride (200A) 2013 et obtenez un taux de financement annuel de 0,99 % pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients peuvent ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple : louez une MKZ 2013 à traction avant (100A) ou une MKZ 2013 électrique hybride (200A) d'une valeur de 40 050 \$ (incluant des frais de transport et taxe sur le climatiseur de 1 700 \$) au taux de financement annuel de 0,99 % pour un terme maximal de 48 mois, moyennant un acompte de 6 749 \$ ou l'échange d'un véhicule d'une valeur équivalente, pour une mensualité de 348 \$; l'obligation locative totale sera de 23 453 \$ et la valeur de rachat optionnelle est de 17 622 \$. Les rabais du constructeur ne peuvent être combinés aux programmes de primes pour les parcs commerciaux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Ces offres excluent les frais d'inscription au RDPRM, les frais d'immatriculation, le dépôt de garantie, les frais pour insuffisance de provision (s'il y a lieu), l'usure excessive, et les frais pour retard de paiement. Certaines conditions et une limite de 20 000 kilomètres par année sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 \$ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. Les frais pour excès de kilométrage peuvent varier – tous les détails chez votre concessionnaire. Tous les prix sont basés sur le PDSQ (prix de détail suggéré par le constructeur). <sup>2</sup> Jusqu'au 30 juin 2013, aucun dépôt de garantie n'est requis à la location d'un véhicule Lincoln 2013 neuf (location Tapis Rouge, sur approbation du crédit par Crédit Ford). Un dépôt de garantie pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. <sup>3</sup> Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2013 (la « période de l'offre »), obtenez le Programme Protection-Entretien Lincoln (PPEL) sans frais supplémentaires à l'achat ou à la location d'un modèle Lincoln 2013 neuf chez les concessionnaires Lincoln participants. Le PPEL comprend tous les services d'entretien périodique (conformément au Manuel du propriétaire de chaque véhicule) pour une durée de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité, (le « terme »), plus 7 pièces d'usure (les plaquettes et garnitures de freins, les rotors de freins, les courroies, durites et brides de fixation, les ampoules – excluant les ampoules à DEL et les ampoules pour phares avant –, les amortisseurs, les bougies et les essuie-glaces), pour un terme identique, qui doivent être remplacées dû à l'usure normale ou à une défaillance. Limite de 10 services d'entretien périodique durant le terme, sur la base d'un intervalle de 6 mois/8 000 km. Le terme résiduel de l'offre PPEL est transférable moyennant des frais en cas de revente du véhicule. L'offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. L'offre ne peut être reportée. Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales. Consultez votre concessionnaire pour de plus amples détails. © 2013 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

## ACTUALITÉS

## Inondations à Calgary Une importante mise en garde climatique, selon un écologiste

Les importantes inondations ayant frappé le sud de l'Alberta devraient établir de nouveaux records canadiens en matière de dégâts. La gravité de la catastrophe pousse un ancien haut conseiller fédéral en environnement à souhaiter que le gouvernement Harper se « sorte la tête du sol » lorsqu'il est question de changements climatiques. Selon David McLaughlin, l'ancien directeur de la désormais disparue Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, les inondations albertaines sont une importante mise en garde à propos des événements météorologiques extrêmes. Pour l'écologiste, les coûts très élevés des dégâts – qui pourraient être couverts à 90 % par Ottawa – pourraient forcer les sceptiques, dont le gouvernement conservateur, à revoir leur position sur la question des changements climatiques.

— La Presse Canadienne



Les inondations qui ont fait trois morts dans la région de Calgary ont provoqué des milliards de dollars de dégâts et des années seront sans doute nécessaires pour que l'Alberta s'en remette, a déclaré hier la première ministre de la province, Alison Redford. — Agence France-Presse

PHOTO NATHAN DENETTE, LA PRESSE CANADIENNE

## Naufrage d'un traversier Quatre ans de prison pour le pilote

Le navigateur à la barre du traversier *Queen of the North* lorsque celui-ci a touché le fond avant de couler au large de la côte britanno-colombienne, tuant deux passagers, a été condamné hier à quatre ans de prison. Karl Lilgert, âgé de 59 ans, avait été reconnu coupable, le mois dernier, de négligence criminelle ayant causé la mort de Gerald Foisy et de Shirley Rosette, portés disparus lorsque le traversier a raté un virage de routine et heurté une île, en mars 2006. La juge Sunni Stromberg-Stein a indiqué dans sa décision que la relation de Lilgert avec la quartier-maître Karen Briker avait été un facteur important de l'accident. Il s'agissait de leur premier quart de travail commun depuis la fin de leur relation. Selon la juge, Lilgert était clairement distrait par des problèmes personnels liés à sa relation avec M<sup>me</sup> Briker.

— La Presse Canadienne

## Alberta Enbridge minimise l'impact d'une fuite de pétrole

Enbridge tentait toujours lundi de contenir et de nettoyer un déversement de pétrole brut synthétique d'environ 5000 litres survenu dans un milieu humide et un petit lac situés dans le nord de l'Alberta. L'entreprise avait déclaré dans sa première évaluation de la situation que les pluies torrentielles des derniers jours pouvaient avoir fait bouger le sol et endommagé le pipeline. L'Alberta Energy Regulator (AES) avait annoncé dimanche qu'il travaillait à régler le problème, mais n'a pas confirmé le renseignement fourni par la société selon lequel entre 500 et 750 barils de pétrole avaient été déversés.

— La Presse Canadienne

## Appels automatisés Des conservateurs réclament 355 000 \$

Sept députés conservateurs tentent d'obtenir un total de 355 907 \$ de la part d'un groupe d'électeurs qui avait tenté d'annuler les résultats électoraux dans des circonscriptions fédérales en raison d'appels automatisés trompeurs. Un document récemment déposé en Cour fédérale indique que les députés demandent un « modeste montant fixe » en frais juridiques. Le Conseil des Canadiens a vivement réagi, qualifiant le montant d'« exorbitant », puisque le juge a découvert que des manœuvres visant à empêcher les gens de voter avaient bel et bien eu lieu, et que les banques de données du Parti conservateur étaient la source probable des listes de numéros de téléphone.

— La Presse Canadienne

## Afghanistan Le palais présidentiel attaqué

Une série d'explosions et des échanges de coups de feu ont été entendus à l'extérieur du palais présidentiel de Kaboul, l'un des endroits les plus surveillés de la capitale afghane, hier. Des journalistes ont compté au moins une demi-douzaine d'explosions à l'extérieur de l'entrée est du palais sans savoir s'il s'agissait d'un attentat-suicide ou de grenades. Le bruit d'armes de petit calibre a également été entendu. La police n'a pas commenté les incidents. Les talibans revendiquent ces attaques.

— Associated Press

LIVRÉE  
GRATUITEMENT  
TOUS LES  
MATINS À  
NEW YORK



DES MOMENTS DE DÉTENTE ASSURÉS,  
OÙ QUE VOUS SOYEZ

Un abonnement totalement gratuit  
Un téléchargement automatique dans le kiosque de votre iPad  
Une livraison 7 jours sur 7, même le dimanche  
Des contenus enrichis et exclusifs



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



Tournoi  
de golf



Cascades

au profit de

Fondation  
du CHUS

1 696 125\$  
pour combattre le cancer

Merci aux nombreux partenaires,  
commanditaires, participants et bénévoles  
qui ont permis d'établir un nouveau record!



José Boisjoli (BRP) coprésident d'honneur, Me Dany Lachance présidente du CA de la Fondation du CHUS, Roger Héroux et Robert Carignan, coprésidents du comité organisateur, Charles Auger DG de la Fondation du CHUS et Alain Lemaire (Cascades) étaient tout sourire au terme de la soirée!

Merci à nos partenaires majeurs :

CONSTRUCTION  
GERATEK

LES RÉSIDENCES

CUSTEAU  
GROUPE

Voyages  
Orientation  
Travel

FORCE FINANCIÈRE  
EXCEL



GROUPE SAVOIE

Famille  
Brassard

LA TRIBUNE

JeanCoutu

CGI

sports  
experts  
Sherbrooke



CLUB  
PISCINE  
Fitness

MILLETTE & FILS LIMITÉE  
SONS LIMITED

metro  
PLUS  
PLOUFFE

SMUS Société des médecins  
de l'Université de Sherbrooke  
SENCR

SAQ

Merci aux autres partenaires :

Sony  
HOLDING INC.

PORTES  
LAMBTON

Division usine  
Constructions  
EDB inc.  
Division spécialisée du groupe Van Fraipont

MÉTAL  
Bourque

GESTION  
estrie  
CAPITAL inc.

exp.

Medtronic

FGL  
SPORTS

CMDP  
CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES  
ET PHARMACIENS DU CHUS

Famille  
Royer

Roche

Mercedes-Benz  
Sherbrooke

MCKESSON  
Canada

Domtar

BMO

AkzoNobel

Raymond Chabot  
Grant Thornton

Kruger

ST-PIERRE  
DIMOLITION

DELTA

MicroAge

## LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

## Afrique du Sud Nelson Mandela entre la vie et la mort

L'Afrique du Sud se prépare au pire alors que l'ancien président Nelson Mandela, hospitalisé depuis 17 jours, est désormais entre la vie et la mort, avec sa famille à son chevet. Nelson Mandela «est toujours dans un état critique à l'hôpital», a déclaré le chef de l'État Jacob Zuma. «Les médecins font tout leur possible pour s'assurer de son bien-être et de son confort», a-t-il ajouté. Le héros de la lutte contre l'apartheid doit fêter ses 95 ans le 18 juillet. — AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

## Irak Une série d'attentats fait au moins 31 morts

Une série d'attentats à la voiture piégée a fait au moins 31 morts et 121 blessés à Bagdad, hier, a-t-on appris de sources médicale et de sécurité. Dix véhicules piégés ont explosé dans plusieurs quartiers de la capitale irakienne. L'Irak connaît depuis le début de l'année un regain de violences coïncidant avec une mobilisation sunnite contre le gouvernement de Nouri al-Maliki, accusé d'accaparer le pouvoir. — AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

## États-Unis Victoire des opposants à la discrimination positive

La Cour suprême des États-Unis a donné une victoire temporaire aux opposants à la discrimination positive à l'université, en renvoyant devant la justice inférieure l'appel d'Abigail Fisher, étudiante blanche qui s'était plainte d'avoir été refusée à un examen en raison de la couleur de sa peau. Après huit mois de délibérations, les huit juges saisis ne se sont pas prononcés sur le fond et ont préféré laisser le soin à une cour d'appel du Texas de revoir sa copie. — AFP



PHOTO REUTERS

## Qatar L'émir va abdiquer au profit de son fils

L'émir du Qatar, le cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani, s'appête à abdiquer en faveur de son prince héritier, le cheikh Tamim, qui, à 33 ans, sera le plus jeune souverain d'une monarchie du Golfe. Il s'agit d'une décision sans précédent dans ce riche émirat gazier qui joue un rôle diplomatique très actif, surtout depuis le Printemps arabe. Dans l'histoire récente du monde arabe, aucun souverain n'a renoncé au pouvoir de son plein gré. — AFP

# La cavale de Snowden exaspère Washington



RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Comme un bon film d'espionnage dont l'action se déroule sur plusieurs continents, la cavale d'Edward Snowden captive une bonne partie de la planète depuis samedi, mettant en scène un personnage considéré comme un héros par les uns et un traître par les autres, et qui se joue de la plus grande puissance mondiale.

Il va sans dire que les représentants de cette puissance ne goûtent pas aux derniers rebondissements de cette affaire qui permet à deux pays rivaux de les narguer à la face du monde. Hier, le porte-parole de la Maison-Blanche n'a d'ailleurs pas caché l'exaspération du gouvernement américain, demandant à la Russie d'étudier «toutes les options possibles» pour extradier l'ancien consultant de l'Agence nationale de sécurité (NSA) vers les États-Unis et reprochant vivement aux autorités chinoises de ne pas l'avoir arrêté au moment de son départ de Hong Kong.

«Il ne s'agit pas d'une décision technique prise par un



PHOTO VINCENT YU, ASSOCIATED PRESS

Où se trouve Edward Snowden? Sa cavale captive une bonne partie de la planète depuis samedi.

responsable de l'immigration à Hong Kong. Il s'agit d'un choix délibéré du gouvernement [chinois] de libérer un fugitif en dépit d'un mandat d'arrêt valide, et cette décision a incontestablement un impact négatif sur la relation» entre les États-Unis et la Chine, a déclaré Jay Carney lors d'un point de presse à la Maison-Blanche.

### Cache secrète

Aidé par WikiLeaks, l'organisation de Julian Assange qui se spécialise dans la publication d'informations confidentielles, Edward Snowden est arrivé

dimanche à Moscou à bord d'un avion de la compagnie Aeroflot. La rumeur voulait qu'il soit en route vers l'Équateur, où il a demandé l'asile politique.

Mais le jeune Américain ne se trouvait pas, hier, sur le vol Moscou-La Havane qui devait le rapprocher de sa destination finale. Au moment où on a écrit ces lignes, ses défenseurs tenaient secret l'endroit où il se cache.

«Nous savons où se trouve M. Snowden, il est dans un endroit sûr et il a bon moral», a déclaré Julian Assange lors d'une conférence téléphonique.

«En raison des menaces bellicieuses venant de l'administration américaine, nous ne pouvons pas donner plus de détails pour l'instant», a ajouté le fondateur de WikiLeaks, tout en précisant que son organisation avait payé le billet d'avion qui a permis à Snowden de rejoindre la Russie.

Les États-Unis avaient demandé à Hong Kong d'arrêter Edward Snowden après l'avoir inculpé pour espionnage, vol et utilisation illégale de biens gouvernementaux. Après avoir quitté Honolulu fin mai, l'Américain de 30 ans a fourni au

Guardian et au Washington Post des informations confidentielles sur les programmes de surveillance de la NSA. Il encourt 30 ans de prison aux États-Unis.

Dans une interview publiée hier dans le South China Morning Post, Snowden a indiqué qu'il avait accepté un emploi dans la société Booz Allen Hamilton, qui l'a embauché il y a trois mois, dans le seul but d'amasser des informations sur les programmes de la NSA.

«Ma position chez Booz Allen Hamilton me donnait accès aux listes de machines partout dans le monde que la NSA avait piratées. C'est pour cette raison que j'ai accepté cette position il y a trois mois», a-t-il déclaré.

En déplacement au Vietnam, le ministre équatorien des Affaires étrangères, Ricardo Patino, a expliqué que son pays se fonderait sur les droits de la personne pour examiner la demande d'asile politique de Snowden. Lors d'un point de presse, il a décrit l'Américain comme un homme «qui tente de faire la lumière et la transparence sur des faits qui affectent tout le monde».

Jay Carney, le porte-parole de la Maison-Blanche, a brossé un portrait beaucoup moins flatteur de Snowden.

«La prétention de M. Snowden selon laquelle il est un partisan de la transparence, de la liberté de presse et de la protection des droits individuels et de la démocratie est contredite par les protecteurs qu'il a potentiellement choisis: la Chine, la Russie et l'Équateur. Le fait qu'il n'ait pas critiqué ces régimes suggère que son objectif véritable est depuis le début de nuire à la sécurité nationale des États-Unis et non pas de promouvoir la liberté d'expression», a dit Carney.

Procès Rubygate Peine de 7 ans de prison

# Berlusconi entend «résister»

AGENCE FRANCE-PRESSE

ROME — L'ancien chef de gouvernement italien Silvio Berlusconi, condamné hier à sept ans de prison dans le procès Rubygate, dans lequel il était accusé d'abus de pouvoir et prostitution de mineure, a annoncé qu'il comptait «résister», réaffirmant «sa complète innocence».

Ce verdict plus lourd que prévu risque de peser sur la stabilité politique de la péninsule et a déjà suscité de nombreuses réactions indignées dans le centre droit.

Le Cavaliere a également été condamné à l'interdiction à vie de l'exercice de toute fonction publique par le tribunal de Milan (nord), qui est allé plus loin que la requête du parquet, qui avait demandé six ans de prison.

Silvio Berlusconi, 76 ans, n'ira cependant pas en prison, car ses avocats vont déposer un recours. «Encore une fois, j'entends résister à cette persécution, parce que je suis absolument innocent, s'est insurgé M. Berlusconi dans une réaction écrite. J'étais vraiment convaincu qu'ils m'acquitteraient, parce que,

dans les faits, il n'y a aucune possibilité de me condamner.»

Il a poursuivi: «Une sentence incroyable a été prononcée, d'une violence jamais vue auparavant, en vue de m'éliminer de la vie politique de ce pays.»

Niccolo Ghedini, l'un des avocats de Berlusconi, a confirmé un rapide pourvoi en appel et a estimé que «cette condamnation est complètement déconnectée de la réalité».

Dans le camp du Cavaliere, le sénateur de droite Lucio Malan s'est insurgé: «C'est un véritable attentat contre la démocratie.»

Réputé imprévisible, plusieurs médias ont souligné que le Cavaliere considérait le gouvernement de coalition d'Enrico Letta comme une protection contre les poursuites judiciaires, mais qu'en l'absence de cette protection, «son intérêt à soutenir le gouvernement disparaîtrait».

### Les «orgies» de Berlusconi

Entamé en avril 2011, le procès tournait autour de dîners à l'ambiance débridée, décrits comme des «orgies» par le parquet, organisés au printemps



PHOTO ASSOCIATED PRESS

L'ancien chef italien Silvio Berlusconi a été condamné à sept ans de prison et à l'interdiction à vie de l'exercice de toute fonction publique.

2010 dans la luxueuse villa de Silvio Berlusconi à Arcore, près de Milan. Les fameuses soirées «bunga-bunga», auxquelles participait, entre autres, la jeune Marocaine Karima El Mahroug, alias «Ruby la voleuse de cœurs», âgée de 17 ans à l'époque.

La procureure Ilda Boccassini, bête noire

du Cavaliere, avait demandé une «peine de base de cinq ans de prison» pour abus de pouvoir, car M. Berlusconi, alors premier ministre, aurait utilisé sa position pour faire libérer la jeune Ruby interpellée à Milan pour un larcin. Cette peine de base devait être «aggravée d'un an» pour avoir rémunéré les prestations

sexuelles de cette mineure. M<sup>me</sup> Boccassini avait assorti son réquisitoire de la requête d'«interdiction à vie d'exercer toute fonction publique» à l'encontre de l'ex-président du Conseil, sénateur depuis les élections de février.

Le tribunal a été plus loin, le jugeant coupable d'abus de pouvoir sous la contrainte», et demandant même au parquet d'ouvrir une enquête sur de possibles fausses déclarations de certains témoins.

### D'autres problèmes

Le verdict est arrivé quelques jours à peine après le rejet par la Cour constitutionnelle d'un recours très important pour le Cavaliere. Il cherchait à obtenir l'annulation d'une condamnation pour fraude fiscale (procès Mediaset) risquant de le priver de tout mandat électoral.

Depuis son entrée en politique en 1994, il a été condamné, à un total de 18 ans et cinq mois de prison ferme, dont trois ans couverts par une amnistie pour divers délits, mais aucun de ces jugements n'a jusqu'à présent été définitif.

Ce verdict Rubygate «signifie que la température a énormément monté pour le Cavaliere: il va devoir maintenant utiliser tous les instruments, toutes les armes à sa disposition pour échapper à la condamnation dans l'affaire Mediaset», a estimé James Walston, professeur en relations internationales à l'American University de Rome.

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

# DÉBATS

## ÉDITORIAL

# Inondations et inégalités



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

L'Alberta a commencé à se relever des inondations qui ont fait trois morts et forcé l'évacuation de 100 000 personnes, notamment du centre de Calgary. Les dégâts sont considérables. Mais la province dispose des ressources financières et techniques, en plus de la détermination de ses habitants, pour rebâtir rapidement.

Pendant ce temps, dans le nord de l'Inde, des centaines de personnes, peut-être jusqu'à 5000, ont perdu la vie dans les inondations et les glissements de terrain provoqués par le début de la mousson. En Alberta, il est tombé jusqu'à 340 millimètres de pluie en cinq jours. Dans la province indienne d'Uttrakhand, il en est tombé 280 millimètres... en deux jours.

Si les dommages sont grands dans les Prairies canadiennes, ils sont énormes dans le nord de l'Inde. Des maisons ont été emportées, des routes et des ponts détruits. Les catastrophes naturelles n'épargnent pas les pays riches, mais les régions pauvres sont toujours plus durement touchées. «L'étendue des dommages causés par les désastres naturels n'est pas seulement déterminée par la nature, rappelle Oxfam. La pauvreté, l'exclusion, les inégalités, de même que des décisions et gestes politiques inappropriés ont aussi un impact.»

En Alberta, les inondations auront un impact négatif – mais temporaire – sur la situation économique et financière de la province. En Inde, les régions affectées prendront des années à s'en remettre. Déjà, l'économie indienne tourne au ralenti. Un tiers de la population du pays vit encore sous le seuil de la pauvreté.

Dans l'Ouest canadien, on reproche au gouvernement Redford d'avoir laissé sur une tablette un rapport de 2006 recommandant diverses mesures pour limiter les dégâts lorsque les rivières sortent de leur lit. Toutefois, il ne fait aucun doute que l'Alberta est beaucoup mieux préparée que ne l'est l'Inde. Dans une vérification publiée il y a deux mois, le Contrôleur général indien a souligné qu'à peu près rien n'a été fait depuis l'adoption de la Loi sur la Gestion des désastres, il y a huit ans. Créée en 2007, l'agence de prévention des catastrophes naturelles de l'Uttrakhand «n'a formulé ni règlements ni politiques ni lignes directrices». La négligence non plus n'est pas également répartie.

**Les catastrophes naturelles n'épargnent pas les pays riches, mais les régions pauvres sont toujours plus durement touchées.**

Selon Environnement Canada, en raison des changements climatiques, les inondations risquent de se produire plus souvent dans les Prairies. Dans le cas de l'Inde, un rapport de la Banque mondiale estime que la hausse des températures pourrait accroître considérablement la fréquence des moussons extrêmes, d'une fois par siècle à une fois par décennie.

D'où la nécessité, pour les pays riches comme pour les pays en développement, de prendre des mesures pour circonscrire les dommages causés par les désastres naturels, ce même si les coûts à court terme sont importants. D'où aussi l'urgence d'agir pour contrer les changements climatiques, même si les conséquences nous paraissent parfois lointaines, au plan temporel comme géographique. Personne n'est à l'abri.

## OPINION

# Un peu de retenue, Monsieur Labeaume



JEAN THIVIERGE  
 L'auteur est un journaliste retraité de Québec.

Il y a des jours où je n'en peux plus de constater les énormes trous de mémoire qui affectent un trop grand nombre d'élus.

Ici à Québec où je demeure, j'ai droit à Régis Labeaume. Je l'aime bien, Régis. Il est arrivé au bon moment pour prendre les décisions qu'il fallait afin de sauver les fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec en 2008. Autrement, on se tapait un échec digne de Québec 1984. Réélu en 2009, Régis est devenu «Monsieur Amphithéâtre» au point où le soutien à ce projet par le PQ a déstabilisé Pauline Marois, qui a perdu quelques députés et qui est passé à deux doigts de voir son leadership anéanti.

Régis pèse lourd. Tellement qu'après cette victoire coûteuse, il a cru bon enfourcher LE cheval de bataille que personne, ou à peu près, n'avait vu galoper à l'horizon: les déficits des caisses de retraite.

Ces déficits sont bien réels, M. Labeaume a raison. Mais ce n'est pas tout de dire qu'ils existent, ces déficits. Il faut avoir aussi l'honnêteté de dire d'où ils viennent.

Les municipalités, dans les années 70, 80, 90 et même les années 2000, ont souvent omis de verser leurs contributions aux caisses de retraite. Les municipalités qui agissaient de la sorte, avec la bénédiction du gouvernement, comptabilisaient leurs contributions, mais ne versaient

pas l'argent. Les employés syndiqués, eux, n'avaient pas le choix. Leurs contributions étaient prélevées à la source, à même le chèque de paye.

Aujourd'hui, tous les Régis Labeaume et Jean Tremblay de ce monde décrient ce problème des déficits des caisses de retraite, un fardeau devenu milliardaire avec le temps. Avant de trouver des solutions – parce qu'il va falloir en trouver –, on a d'abord mis la table. On a donc joué les employés syndiqués, «gras dur» avec leur régime de retraite chromé, contre le bon petit peuple, qui n'a pas droit à de tels avantages sociaux et qui devra éventuellement, via le compte de taxes, combler ces déficits des caisses de retraite.

M. Labeaume en a cassé du sucre sur ses employés syndiqués relativement à ce problème bien réel des caisses de retraite. Si notre maire et tous les autres maires n'étaient pas en poste au moment où l'on a «omis» de payer ce qu'on aurait dû payer, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent assumer cette responsabilité historique qui aurait dû être assumée par leurs prédécesseurs.

Rappelons que tout ça s'est fait avec la bénédiction du gouvernement québécois, qui s'est permis le même genre d'écart de conduite en comptabilisant sa contribution aux caisses de retraite sans verser les fonds nécessaires pendant de nombreuses années.

Alors, au lieu de s'en prendre aux conditions d'emploi des employés, les gouvernements devraient plutôt s'asseoir humblement à la table de négociations pour trouver une solution.

## LES VACANCES DE LA JUGE CHARBONNEAU



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

## OPINION

# L'argument économique ne suffit pas

JEAN-FRANÇOIS CARON  
 L'auteur est professeur de science politique à l'Université de Moncton.

En septembre 2014, les Écossais auront l'occasion de se prononcer sur leur indépendance, conformément à une promesse faite en 2007 et en 2011 par le Scottish National Party (SNP) d'Alex Salmond. Évidemment, cet événement soulève plusieurs questions très importantes qui ne sont pas sans rappeler celles évoquées au Québec en 1980 et en 1995.

Ainsi, le SNP semble se nourrir de ce qui apparaît à ses yeux comme des évidences. Au premier chef, il ne fait aucun doute qu'une Écosse indépendante obtiendra très rapidement une invitation à rejoindre l'Union européenne (UE). Or, la réalité est bien évidemment beaucoup plus complexe. Il est à noter que l'adhésion à l'UE nécessite l'appui unanime des 28 États membres (la Croatie deviendra membre le 1<sup>er</sup> juillet).

Dans cette perspective, quelle serait la réaction espagnole relativement à une éventuelle indépendance écossaise? Pour le gouvernement espagnol, le fait de reconnaître ce nouvel État reviendrait à accorder une légitimité aux revendications de ses propres mouvements sécessionnistes en Catalogne et au Pays basque. Il en va de même pour la Belgique, qui est aux prises avec des menaces similaires de la part des Flamands.

De plus, le fait que le SNP ait adopté une résolution s'opposant à l'adhésion d'une Écosse indépendante à l'OTAN est également une source éventuelle de tension avec les États-Unis. Il est en effet impensable que ce pays demeure insensible face à la perte de cet allié. Cela pourrait évidemment

affecter la possibilité d'une transition calme et réussie vers l'indépendance.

Toutefois, le mouvement indépendantiste écossais reste tout de même unique à certains égards. Contrairement au cas québécois, le SNP ne conçoit pas son mouvement comme étant une lutte pour l'autonomie et l'autodétermination. C'est ce qui explique l'accueil plutôt froid qu'a reçu Pauline Marois lors de sa visite récente dans la région. Le SNP ne souhaite pas être associé aux autres courants indépendantistes qui sont – à tort ou à raison – associés à du nationalisme ethnique.

Les fondements du nationalisme écossais sont plutôt de

a consacré l'indépendance de la région – qui fut perdue en 1707 lorsque les députés écossais ont tout simplement décidé d'aller siéger à Londres.

Il n'en reste pas moins que la justification d'une sécession strictement économiques reste très problématique sur le plan éthique. Après tout, l'intégration de l'Écosse dans l'Empire britannique en 1707 a procuré des avantages matériels considérables à la région.

Le droit et la réflexion philosophique sur la question nous enseignent que la justification sécessionniste se doit d'être animée par des considérations beaucoup plus solides

**La justification sécessionniste se doit d'être animée par des considérations solides sur le plan moral: l'incapacité pour un peuple de s'autodéterminer, une situation de génocide ou une annexion territoriale. L'Écosse n'est pas confrontée à ces situations.**

nature économique. Le SNP et ses partisans considèrent que leur région est mal servie à l'intérieur de la Grande-Bretagne et qu'elle contribue davantage à l'assiette fiscale de l'État que ce qu'elle reçoit en retour. Dans un élan d'optimisme qui frôle la naïveté, ils estiment être en mesure de restreindre le débat référendaire autour de cette seule considération et s'attendent à mener un débat qui ne sera pas miné par l'émotivité.

L'expérience québécoise nous a toutefois enseigné que des débats de cette ampleur sont très rarement exempts de ces dérives, d'autant plus que l'Écosse célébrera quelques semaines avant le scrutin le 700<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Bannockburn, qui

sur le plan moral, notamment l'incapacité pour un peuple de s'autodéterminer, une situation de génocide ou une annexion territoriale. Évidemment, l'Écosse n'est pas confrontée à ces situations.

En fait, le régime politique britannique a fait la preuve de flexibilité au cours de son histoire récente, notamment par la dévolution de compétences importantes à l'Écosse en 1999, ainsi que par l'octroi de compétences fiscales supplémentaires tel que le prévoit le Scotland Act, adopté l'année dernière. Dans les circonstances, il n'est guère étonnant de constater que l'appui à l'option indépendantiste reste relativement limité, aux environs de 30%.



PHOTO ANDY BUCHANAN. ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre indépendantiste de l'Écosse, Alex Salmond.

**POUR NOUS JOINDRE** La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?**  
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

**VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?**  
 Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070  
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816  
 decès@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320  
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

